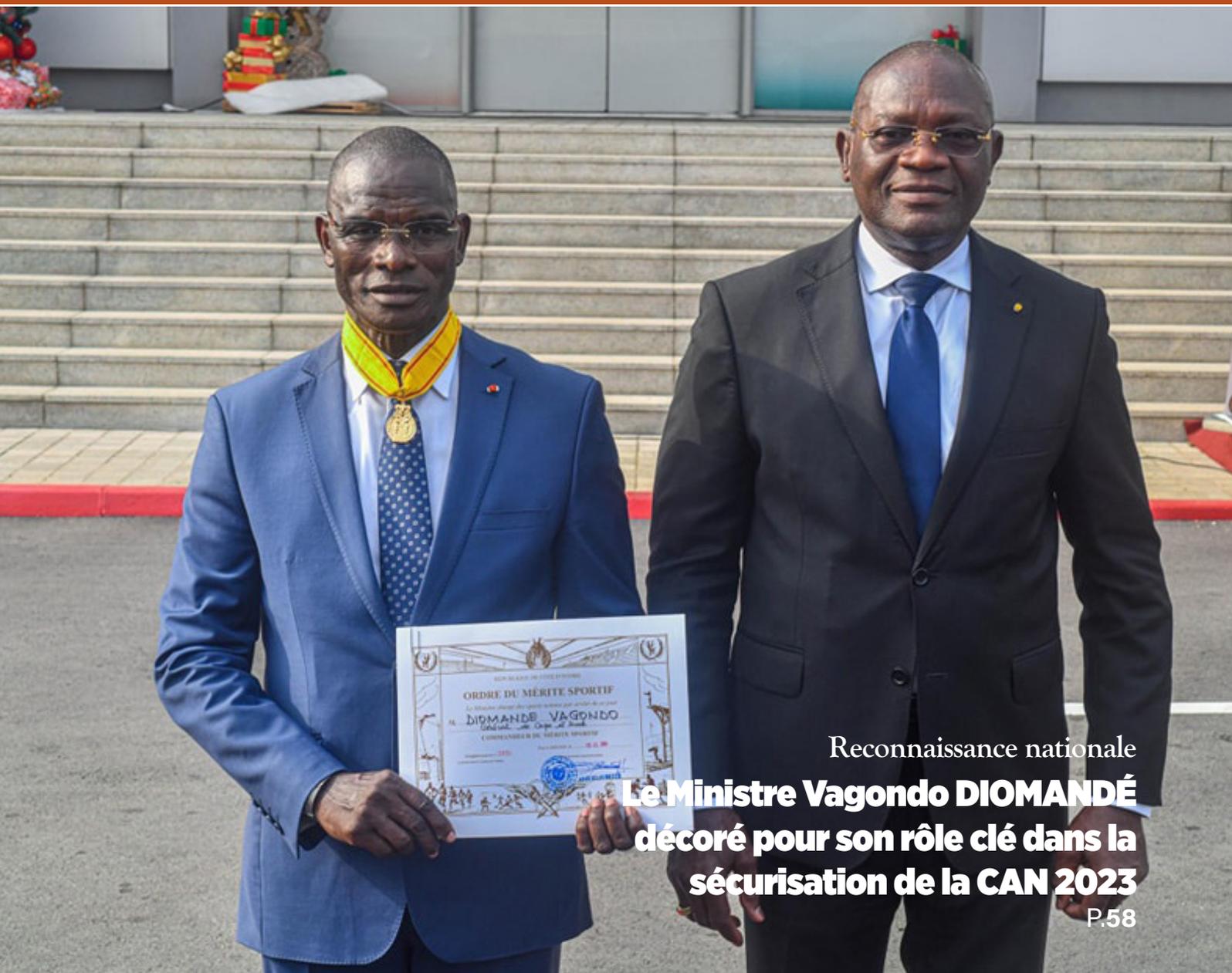


LE MIS

JANVIER - MARS 2025



Reconnaissance nationale

**Le Ministre Vagondo DIOMANDÉ
décoré pour son rôle clé dans la
sécurisation de la CAN 2023**

P.58



**Modernisation des
services publics P.07**



**État civil en Afrique
francophone P.08**



**Sécurisation des fêtes
de fin d'année P.23**

Sommaire

● EDITORIAL.....	P.05	● TOUR DU MONDE...	P.69
● L'EVENEMENT.....	P.06	● MEMOIRES.....	P.71
● LES ACTIVITES DU MINISTRE.....	P.07	● SANTE.....	P.72
● L'ACTU.....	P.30	● SECURITE NUMERIQUE.....	P.73
● FOCUS.....	P.55	● CONSEILS PROFESSIONNELS.....	P.75
● GRAND ANGLE.....	P.56	● TRIBUNE LIBRE.....	P.77
● EXCELLENCE.....	P.58	● SECOURISME.....	P.79
● UNE JOURNEE AVEC.....	P.61	● LA PAROLE AUX AGENTS.....	P.81
● HORIZONS.....	P.63	● CARNET DE VOYAGE.....	P.82
● COOPERATION.....	P.64	● DETENTE.....	P.85
● BON A SAVOIR.....	P.66	● JEUX.....	P.86

Rédaction et correction :

SCRIP

Contribution :

DONGOHO Kouassi

Commissaire Albane PICHON,
Conseiller Technique

Crédit photo :

Commissaire SORO Ibrahima
Sergent-Chef DJE Jean-Marc
Sergent FOFANA Koroko
Sergent N'GORAN Herman
Sergent KOUAME Venance
ADE BOY PHOTOGRAPHY

Conception Graphique :

Axel BOUAH

Email :

Misdircom1@gmail.com

Contact : 27.20.25.87.87

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA SECURITE
Abidjan Plateau/Boulevard de la République

EDITEUR

Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité

Dépôt légal

N° 22292 du 07 janvier 2025

Conception, rédaction, mise en page :
Service de la communication et des Relations Publiques du MIS
Contact : 27.20.25.87.87
Abidjan Plateau/Boulevard de la République



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
**MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
ET DE LA SÉCURITÉ**

**EXCELLENTE ANNÉE
2025**

Général
*Vagondo
Diomandé*





Chers Lecteurs,

L'année 2024 s'achève sur une note de fierté et de satisfaction partagée, portée par les nombreux succès qui ont marqué ces douze mois. Du coup d'envoi de la 34^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations à la cérémonie de distinction des artisans de sa réussite, ces moments ont mis en lumière le dévouement, la rigueur et la discipline des femmes et des hommes qui servent notre pays avec honneur. Je tiens à leur exprimer, une fois encore, ma profonde gratitude et à encourager chacun à s'inspirer de leur exemple. Cette année a également été riche en initiatives marquantes. Parmi celles-ci, les Journées Inaugurales des Mandats Municipaux et Régionaux, le lancement du Plan Alerte Enlèvement, la commémoration du 110^e anniversaire de nos Archives Nationales, ou encore la mise en service du 24^e commissariat en quatre ans. Ainsi que, l'organisation réussie de deux éditions successives du Hadj plaçant ainsi la Côte d'Ivoire au nombre des meilleurs pays organisateurs au monde. Ces réalisations illustrent le dynamisme et la détermination qui animent le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, dans sa mission fondamentale d'assurer l'ordre et la sécurité sur l'ensemble du territoire. Cependant, l'année 2024 n'a pas été exempte d'épreuves.

Nous avons dû faire face à des événements difficiles, que nous avons su surmonter grâce à notre résilience collective et à notre foi en un avenir meilleur. Ces moments nous rappellent l'importance de rester unis et déterminés face aux défis. L'année 2025 s'annonce tout aussi cruciale. Elle sera marquée par l'organisation des élections présidentielles, une étape clé pour notre démocratie. Ce rendez-vous exige de chacun d'entre nous un engagement sans faille afin d'assurer un climat de sérénité et de confiance pour nos concitoyens. Ensemble, nous devons continuer à œuvrer pour une Côte d'Ivoire paisible, où chacun peut vivre en sécurité et en harmonie. À l'aube de cette nouvelle année, je formule pour vous tous mes vœux les plus sincères de Paix, de Santé, de Bonheur et de Prospérité en abondance. Bonne et heureuse année 2025 !

**Général de Corps d'Armée
Vagondo DIOMANDE,
Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité**

3^E ÉDITION DU SALON DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Un Engagement renforcé pour la gouvernance locale

Le jeudi 5 septembre 2024, le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, le Général de Corps d'Armée, Vagondo DIO-MANDE, a officiellement ouvert la 3^e édition du Salon des Collectivités Territoriales, placée sous le thème : « Gouvernance Territoriale : levier de résilience et de développement harmonieux des territoires ». Cet événement, organisé par l'Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire (ARDCI) et l'Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire (UVICOCI), en collaboration avec la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement local (DGDDL), s'est tenu du 5 au 7 septembre 2024 au Parc des Expositions d'Abidjan.



Dans son allocution, le Ministre Vagondo DIO-MANDE, parrain de l'événement a salué l'initiative de ce salon, le qualifiant de carrefour d'opportunités pour les acteurs territoriaux. Il a réaffirmé son soutien aux élus locaux, soulignant l'importance de leur rôle de proximité pour répondre efficacement aux attentes des populations. Monsieur le Ministre s'est également engagé à mettre en place les moyens nécessaires pour renforcer leur capacité de réactivité, essentielle pour une gouvernance locale dynamique et inclusive. Cette édition a réuni des élus locaux, des cadres territoriaux, ainsi que des acteurs des secteurs public et privé, tous venus échanger sur les défis de la gouvernance territoriale et les stratégies pour un développement local harmonieux. Parmi les intervenants, le Ministre des Transports, Amadou KONE, président de l'UVICOCI, a rappelé les attentes des collectivités ivoi-

riennes : concevoir des solutions innovantes pour lutter contre la pauvreté, favoriser l'accès équitable aux services essentiels, promouvoir l'emploi local et encourager l'entrepreneuriat. Au nom de l'ARDCI, Dr Eugène Aka AOUELE, président du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel (CESEC) a appelé les élus locaux à mettre en œuvre des stratégies mettant en avant l'attractivité des communes et districts de la Côte d'Ivoire : « Les réflexions devront permettre de mieux appréhender les nouveaux défis (...) L'une des conditions pour faire face aux défis de la décentralisation réside dans une gouvernance territoriale forte, collaborative, inclusive (...) ». Face aux enjeux climatiques, les discussions ont également porté sur la promotion de pratiques durables et résilientes, essentielles pour protéger l'environnement et préparer les territoires aux défis futurs. L'édition 2024 du salon a ainsi offert un espace de dialogue fructueux

autour de la cohérence et de l'efficacité de la gouvernance territoriale, avec des conférences animées par des experts, des sessions de networking et des expositions mettant en valeur les initiatives locales. Ce rendez-vous annuel s'est aujourd'hui imposé comme une plateforme incontournable pour promouvoir une gouvernance territoriale inclusive, favorisant la collaboration entre autorités locales, partenaires techniques et financiers et représentants de l'État. La 3^e édition du Salon des Collectivités Territoriales a été marquée par une mobilisation impressionnante et une volonté commune de bâtir des territoires plus résilients, à travers des modèles de gouvernance adaptés aux défis contemporains. Vive la 4^e édition en 2026 !

MIRIAME COULIBALY

1ÈRE ÉDITION DES JOURNÉES DE L'INSPECTION GÉNÉRALE
DES SERVICES DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE (JIGAT)

Un levier d'excellence pour la modernisation administrative



Le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité a présidé, ce 13 décembre 2024, à Port-Bouët, la cérémonie d'ouverture de la 1ère édition des Journées de l'Inspection Générale des Services de l'Administration du Territoire (JIGAT). Cette rencontre, placée sous le parrainage du Dr Aka AOUÉLE, Président du Conseil Économique, Social, Environnemental et Culturel (CESEC), s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités nationales et internationales. Placée sous le thème « Le renforcement de l'Inspection Générale dans l'exercice de ses missions de contrôle, d'audit et d'inspection pour la performance des services de l'administration du territoire », cette initiative a rassemblé des acteurs majeurs tels que Monsieur ZORO Epiphane Ballo, Président de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance, et Mme Anne

Désirée OULOTO, Ministre d'État, Ministre de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration. Des Inspecteurs Généraux venus de France, du Maroc et de Côte d'Ivoire ont également honoré de leur présence cette plateforme d'échange et de renforcement des capacités. Dans son allocution, le Ministre Vagondo DIOMANDÉ a souligné l'importance de l'Inspection Générale des Services de l'Administration du Territoire (IGSAT) en tant que levier d'excellence et de transformation des services publics. Il a encouragé l'IGSAT à jouer un rôle prépondérant dans l'amélioration continue des collectivités territoriales, réaffirmant ainsi son engagement pour une administration territoriale moderne et performante. Durant les travaux qui se sont tenus les 13 et 14 décembre, l'Inspecteur Général des Services de l'Administra-

tion du Territoire, M. Gnahoua Auguste ZOGUÉHI, a exprimé sa gratitude envers les participants et les partenaires, tout en réitérant sa détermination à inscrire l'excellence au cœur de l'Inspection Générale. Il a également salué les interventions enrichissantes des experts internationaux, qui ont contribué à une réflexion approfondie sur les défis et perspectives de la modernisation de l'administration territoriale. Cette première édition des JIGAT marque une étape significative pour l'IGSAT, qui aspire à devenir un acteur clé dans la gouvernance et l'efficacité des services publics. Grâce à l'impulsion du Ministre Vagondo DIOMANDE, cette initiative promet de se pérenniser, renforçant ainsi le rôle de l'Inspection Générale dans la quête d'une administration territoriale au service des citoyens.

MIRIAM COULIBALY



2ÈME ÉDITION DU SYMPOSIUM DES ÉTATS FRANCOPHONES SUR L'ÉTAT CIVIL

Une réponse aux défis qui entravent l'universalité de l'état civil.



Après Dakar (Sénégal), Abidjan a accueilli du 10 au 12 décembre 2024, la 2ème édition du symposium des États francophones sur l'état civil. Cette rencontre se veut une opportunité de mutualiser les efforts et d'harmoniser les politiques en matière de gestion de l'état civil. Présidé par le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, le Général de Corps d'Armée Vagondo DIOMANDE et en présence de diverses personnalités telles que la représentante de l'Union Européenne, Francesca Di Mauro, le Directeur Général de l'ONECI, Christian Ago KODIA, ce sommet a enregistré la participation de 24 pays autour du thème : « L'universalité de l'état civil face au défi des mobilités internationales ». Ainsi pour Francesca Di Mauro, ce symposium est une opportunité unique d'échanger sur les bonnes pratiques, d'identifier les solutions innovantes et renforcer la coopération entre les pays dans le domaine de l'état civil. Elle a indiqué qu'en Côte d'Ivoire, les défis liés à l'état civil sont immenses. « Les statistiques sont frappantes :

environ 30 % des naissances ne sont pas déclarées, et seuls 15 % des décès sont enregistrés », a-t-elle souligné. Elle a fait savoir que l'Union Européenne a fait du renforcement de l'état civil une priorité dans son partenariat avec la Côte d'Ivoire. Depuis 2021, nous avons accompagné l'opérationnalisation de la Stratégie nationale de l'état civil et de l'identification, en apportant un appui concret à travers des actions dans plusieurs domaines. Il s'agit, notamment, du renforcement du cadre institutionnel et organisationnel, renforcement des capacités des acteurs de l'état civil (1900 agents ont été formés, 17 centres d'état civil ont été rénovés et équipés). Francesca Di Mauro a annoncé le lancement d'un second projet de soutien à l'état civil, doté d'un budget de presque 10 milliards FCFA. Ce projet, mis en œuvre par CIVIPOL, se concentrera sur deux axes majeurs, A savoir renforcer la fiabilité et l'exclusivité sociale du système d'état civil et d'identification et lutter contre la fraude documentaire. Ce projet, conçu en étroite concertation avec l'ONECI, apporte des réponses aux défis qui entravent l'atteinte de l'universalité en matière d'état civil en Côte d'Ivoire. A son tour, le Ministre Vagondo DIOMANDE a appelé les pays africains francophones à repenser des éléments fondamentaux de l'état civil. Il a fait savoir que l'état civil des différents pays respectifs présente sensiblement les mêmes insuffisances et éprouve la même difficulté. Et d'assurer que le gouvernement ivoirien s'est engagé dans la modernisation de son système d'état civil en l'inscrivant dans ses actions prioritaires dans le Plan National de Développement (PND 2021-2025). L'engagement de la Côte d'Ivoire s'est traduit par une réforme du cadre législatif, du cadre institutionnel et du cadre organisationnel, à travers la création d'une structure nationale chargée de la mise en œuvre de la politique de l'état civil, de l'identification, de l'immigration et de l'émigration, notamment l'ONECI.

MIRIAMÉ COULIBALY



GALA ANNUEL DE LA MUTUELLE SOCIALE DU CORPS PRÉFECTORAL DE CÔTE D'IVOIRE

Monsieur BAKO Jean-Fructueux a pris part à l'événement

Monsieur BAKO Jean-Fructueux, Directeur de Cabinet Adjoint a représenté Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, les 6 et 7 décembre 2024, à Yamoussoukro, au gala annuel et à la journée RSE organisés par la Mutuelle sociale du corps préfectoral de Côte d'Ivoire (MUSCOPCI).

SCRIP MIS



110 ANS DES ARCHIVES NATIONALES

Un patrimoine à préserver et à valoriser

Le Directeur de Cabinet Benjamin EFFOLI, a représenté le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, ce 5 décembre 2024 à l'Hôtel du District d'Abidjan, à la célébration nationale des Archives. La conférence et l'exposition qui ont été organisées autour du thème « 1914- 2024 Archives de Côte d'Ivoire, 110 ans d'existence : Constitution d'une mémoire nationale, bilan et défis », ont permis de valoriser les archives publiques ivoiriennes en mettant un point d'orgue sur certaines phases marquantes de la vie de la nation. La cérémonie a été marquée par un hommage qui a été rendu aux anciens Directeurs des Archives Nationales, qui ont œuvré à la pérennisation du patrimoine archivistique ivoirien.

SCRIP MIS



TRIBUNAL MILITAIRE D'ABIDJAN

Monsieur Benjamin EFFOLI assiste à la rentrée judiciaire 2024-2025



Monsieur Benjamin EFFOLI, Directeur de Cabinet a représenté le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, le 5 décembre 2024, à l'État-Major Général des Armées, à la cérémonie solennelle de rentrée judiciaire 2024-2025 du Tribunal Militaire d'Abidjan (TMA) ainsi qu'à la prestation de serment des magistrats, greffiers et juges militaires.

SCRIP MIS

LES ACTIVITÉS DU MINISTRE

PROJET DE BUDGET 2025 DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA SÉCURITÉ

Le Ministre Vagondo DIOMANDÉ obtient l'approbation des élus



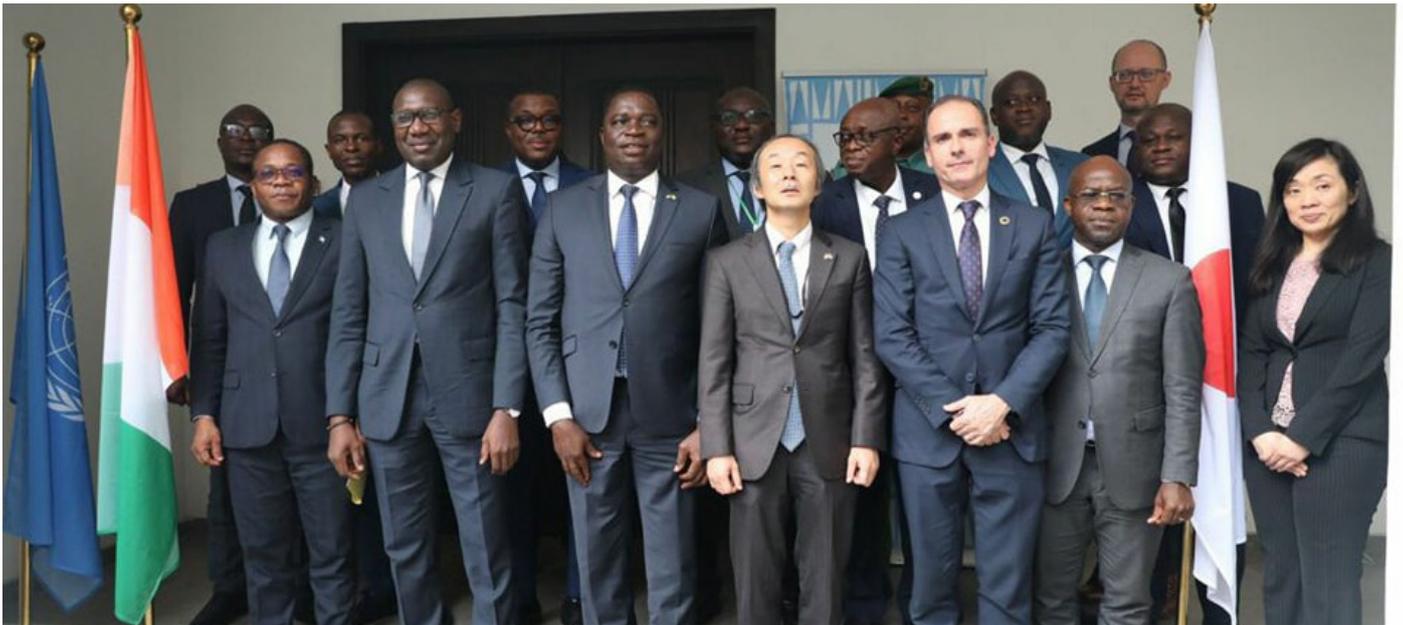
Les 18 novembre et 3 décembre 2024, le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, s'est présenté respectivement devant les Députés et les Sénateurs pour exposer le projet de loi de finances relatif au budget de son département ministériel pour l'année 2025. À l'issue de ses présentations, le Ministre Vagondo DIOMANDÉ a obtenu le quitus des membres de la Commission des Affaires Économiques et Financières, aussi bien à l'Assemblée nationale qu'au Sénat. Ce budget permettra, d'une part, de

concrétiser les actions inscrites dans la vision stratégique du Gouvernement, portée par le Plan National de Développement (PND) 2021-2025, notamment à travers les piliers 5 et 6. D'autre part, il viendra renforcer les efforts constants des services du Ministère pour maintenir la stabilité, condition essentielle au développement harmonieux de la Côte d'Ivoire, tel que souhaité par Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République.

SCRIP MIS

LUTTE CONTRE LE TERRORISME DANS LE NORD -EST

La Côte d'Ivoire et le Japon s'engagent



Dr KAMA TAPE Bérenger, Conseiller Technique a représenté le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, le 3 décembre 2024, à la cérémonie de signature d'un projet intitulé "renforcement des capacités de lutte contre le terrorisme dans les zones frontalières du Nord- Est de la Côte d'Ivoire".

Il s'agit pour le Japon, représenté par son Ambassadeur, d'apporter à la Côte d'Ivoire un soutien financier estimé à plus de 700 millions de F CFA en vue de lutter contre le terrorisme dans le Nord -Est du pays.

Et ce, à travers ce projet qui sera exécuté par le Bureau régional de l'Afrique de l'Ouest et du Centre de l'Office des Nations-Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC), représenté par Andres Amado Philipp, son Chef de Bureau. Au cours de son intervention, le représentant du Ministre

Vagondo DIOMANDE, a salué la mise en place de cette initiative qui traduit éloquemment l'engagement de ces pays et de l'ONUDC à lutter ensemble, contre les menaces sécuritaires dans les frontières des zones Nord-Est de la Côte d'Ivoire.

Le projet "renforcement des capacités de lutte contre le terrorisme dans les zones frontalières du Nord- Est de la Côte d'Ivoire", vise à renforcer les capacités des forces de l'ordre, à améliorer les systèmes judiciaires et à lutter contre l'extrémisme violent, le terrorisme et les nouvelles menaces terroristes, telles que celles posées par les combattants terroristes étrangers (CTE) et les engins explosifs improvisés (EEI).

MARIE-MICHÈLE YAO YAO

MUTUELLE DES RETRAITÉS DE LA POLICE DE CÔTE D'IVOIRE

Le Ministre Joseph DJA BLE prend les commandes

Le Conseiller Technique TRAORE Wodjo en charge des Droits de l'Homme a représenté Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, le 28 novembre 2024, à l'Ecole de Police d'Abidjan, à la cérémonie d'investiture du nouveau Bureau Exécutif de la Mutuelle des Retraités de la Police de Côte d'Ivoire (MUREPOCI). Ce fût l'occasion pour le Ministre Joseph DJA BLE, nouveau Président de la MUREPOCI, de renouveler ses admirations à Monsieur le Ministre Vagondo DIOMANDE pour d'une part, le travail qu'il abat depuis son arrivée à la tête du Ministère. Et d'autre part, pour tous les efforts consentis pour le bien-être des membres de la Mutuelle.



SCRIP MIS

INAUGURATION DE LA MAISON CULTURELLE N'ZASSA

Un symbole de culture et de cohésion sociale à Treichville



Le Directeur de Cabinet Benjamin EFFOLI, a pris part ce 28 novembre 2024, à la cérémonie d'inauguration de la Maison Culturelle N'zassa de Treichville, placée sous la présidence du Ministre Vagondo DIOMANDE. C'est un édifice moderne et inclusif dédié à la promotion de la culture et de la cohésion sociale qui selon le Maire de cette commune, « est un symbole de sa vo-

lonté de valoriser les talents et de créer un espace où chaque citoyen se sentira représenté et valorisé. » Au nom de son collègue de l'Intérieur et de la Sécurité le Ministre de la Communication, Porte-Parole du Gouvernement a quant à lui salué l'engagement du Maire à offrir un espace moderne et inclusif aux populations.

SCRIP MIS

LES ACTIVITÉS DU MINISTRE

IDENTITÉ JURIDIQUE EN AFRIQUE DE L'OUEST

La Côte d'Ivoire s'engage pour une identité légale pour tous



Le Conseiller Technique TOURÉ Seydou a représenté, le 26 novembre 2024, Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité à la cérémonie d'ouverture de la consultation régionale pour l'Afrique de l'Ouest organisée par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), autour du thème : « l'identité juridique en Afrique de l'Ouest ». Au cours de son intervention, il a rappelé que le Gouvernement ivoirien a fait de l'identité juridique une prio-

rité à travers des initiatives majeures telles que le lancement depuis 2019 du Registre National des Personnes Physiques (RNPP) qui attribue à chaque individu un Numéro National d'Identification (NNI) unique et le déploiement par l'Office National de l'État Civil et de l'Identification (ONE-CI) d'une stratégie inclusive pour garantir l'accès aux services d'état civil, même dans les zones reculées. Au nom du Ministre Vagondo DIOMANDE, il a pour finir, affirmé que

cette consultation régionale représente une plateforme essentielle pour partager les meilleures pratiques, renforcer la coopération entre les États et élaborer des stratégies communes. Pour ce faire, il a exhorté les participants à aligner leurs efforts aux normes internationales et à respecter les droits humains pour garantir une identité légale pour tous.

SCRPMIS

FORMATION DE LA POLICE DE PROXIMITÉ

Les experts harmonisent les textes



Monsieur KAMA TAPE Bérenger, Conseiller Technique, représentant Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, a procédé le 25 novembre 2024, à l'ouverture de l'atelier relatif à l'harmonisation des vues des experts sur les maquettes pédagogiques qui serviront pour les formations sur la police de proximité en Côte d'Ivoire.

Organisé dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Extension de la formation à la police de proximité aux régions du nord afin d'améliorer

les relations entre les communautés et les forces de l'ordre », cet atelier visait d'une part, à présenter les kits de formation développés ainsi que l'articulation des sessions de formation sur la police de proximité. Et d'autre part, à recueillir les commentaires et observations finales des formateurs avant l'édition de ces manuels et leur utilisation en situation de formation. Au nom du Ministre Vagondo DIOMANDE, le Conseiller Technique a renouvelé la gratitude de la Côte d'Ivoire en-

vers le gouvernement américain pour son appui constant, plus particulièrement dans le processus d'implémentation de la doctrine de la Police de proximité au sein des forces de police intérieure. Pour sa part, M. TRAORE Guy, Coordonnateur du projet et représentant de l'ONU DC, a rappelé que, cette initiative contribuera à accroître davantage l'expertise et l'appropriation nationales de la doctrine de la police de proximité dans la perspective de son institutionnalisation.

SCRPMIS

VISITE DU CENTRE D'EXAMEN DU CONCOURS DES OFFICIERS DE POLICE

Le Ministre Vagondo DIOMANDÉ encourage les candidats et félicite les organisateurs



Le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité a effectué le samedi 23 novembre 2024, une visite du centre d'examen du Lycée Classique d'Abidjan, qui reçoit des candidats au concours direct des officiers de police.

C'était l'occasion pour le Ministre Vagondo DIOMANDÉ, d'une part, de se rendre compte du bon déroulement des épreuves écrites. Et d'autre part, de féliciter la Direction des Examens et Concours et tous les acteurs impliqués pour la parfaite organisation de ces épreuves.

Pour rappel, le calendrier des examens et concours, au titre de l'année 2024 était établi comme suit :

- **Epreuves écrites d'admissibilité au samedi 07 et dimanche 08 décembre 2024;** **concours de sous-officiers de police :**
- **Epreuves écrites d'admissibilité au professionnels spéciaux des officiers de samedi 23 et dimanche 24 novembre 2024** **concours des professionnels et Police :**
- **Epreuves écrites d'admissibilité au samedi 16 et dimanche 17 novembre 2024.** **concours de Commissaires de Police :**

SCRPMIS

LES ACTIVITÉS DU MINISTRE

OUVERTURE DE LA 130E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ATAF

Le Ministre Vagondo DIOMANDÉ met en avant le rôle des transporteurs aériens



Le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité a procédé, ce 23 novembre 2024, au nom du Ministre des Transports Amadou KONE, à l'ouverture de la 130e assemblée générale annuelle de l'Association des Transporteurs Aériens Francophones (ATAF). Se félicitant du choix du thème de l'édition d'Abidjan : « Des chaînes d'approvisionnement aéronautiques »,

le Ministre Vagondo DIOMANDÉ a exprimé sa gratitude aux organisateurs, qui reconnaissent ainsi les progrès notables réalisés par la Côte d'Ivoire aux plans économique, social, financier et politique durant la dernière décennie sous la vision éclairée du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA. Il a pour finir, exhorté les Transporteurs Aériens à jouer pleinement

leurs rôles aussi bien dans le développement socio - économique des pays membres, que dans la mise en place de la francophonie économique, au niveau de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

SCRPMIS

DIALOGUE AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Vers une meilleure adéquation des affectations de fonctionnaires

Le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité a tenu, ce 20 novembre 2024 à son Cabinet, une séance de travail relative à la récusation par les Collectivités Territoriales des personnels fonctionnaires affectés dans leurs localités.

Conduits par le Docteur Abdallah Albert Toikeusse MABRI, Ministre - Conseiller à la Présidence de la République et Président du Conseil Régional du Tonkpi, des représentants des faitières des Collectivités Territoriales (ARDCI et UVICOCI), ont d'une part, examiné les raisons de ces rejets.

Et ont, d'autre part, échangé sur la mise en place de mécanismes de sélection de profils d'agents en adéquation avec les besoins et les attentes des collectivités territoriales de Côte d'Ivoire.

SCRPMIS



CÉRÉMONIE D'OUVERTURE
DE LA MISSION DE LA DIRECTION EXÉCUTIVE
CONTRE LE TERRORISME DES NATIONS UNIES

Le Conseiller Technique TOURE Seydou met en lumière les efforts de la Côte d'Ivoire



Le Conseiller Technique TOURE Seydou a représenté, le 11 novembre 2024, Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité à la cérémonie d'ouverture de la mission de la Direction Exécutive Contre le Terrorisme (DECT) du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Cette mission qui fait suite à celle de 2018, vise à évaluer la mise en œuvre par la Côte d'Ivoire, d'un ensemble de recommandations prises, dans le but de contrer la menace et éviter l'implantation de bases jihadistes.

Au cours de son intervention, le représentant du Ministre Vagondo DIOMANDE a rappelé que bien que les efforts de notre pays semblent porter leurs fruits, la Côte d'Ivoire avec le concours de partenaires techniques, vient de démarrer le processus d'élaboration de la stratégie nationale de prévention de l'extrémisme violent et de lutte contre le terrorisme pour la Côte d'Ivoire.

Toute chose qui permettra, à l'instar de cette mission d'évaluation, de mesurer le chemin parcouru, d'aiguiser la vigilance des services du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité et de redynamiser les initiatives en cours.

SCRIP MIS

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Clôture de l'atelier de relecture des projets de texte pour la modernisation des collectivités



Monsieur Jean Fructueux BAKO, Directeur de Cabinet Adjoint chargé de l'Administration du Territoire, représentant Monsieur le Directeur de Cabinet, a procédé, ce 9 novembre 2024, à Assinie, à la clôture de l'atelier de relecture des projets de texte visant à adapter le fonctionnement des collectivités territoriales de Côte d'Ivoire au contexte actuel. Ouvert, le 6 novembre dernier, cet atelier a permis de recueillir les observations des membres du Cabinet du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité et des responsables de la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL). A la suite de la lecture de la synthèse des travaux, le Directeur de Cabinet Adjoint a salué la pertinence des réflexions des participants dont les fruits permettront d'une part, d'améliorer significativement le fonctionnement des collectivités territoriales, et d'autre part, les conditions de vie et de travail de leurs agents.

Il a, par ailleurs, insisté sur l'urgence de la finalisation des projets de texte en vue de leur

validation par le Ministre Vagondo DIOMANDE pour une inscription, par la suite, au rôle du Conseil des Ministres.

Pour rappel, l'atelier a examiné douze projets de textes (décrets et arrêtés) au nombre desquels on peut citer :

- le projet de décret portant institution de primes, d'indemnités et d'avantages au profit des fonctionnaires et agents localement recrutés ;
- le projet d'amélioration des conditions de vie des agents localement recrutés exerçant dans les collectivités territoriales en leur appliquant les mesures sociales du Gouvernement et d'élargir les avantages au profit des fonctionnaires dans les postes comptables du Trésor Public et de la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local ;
- un projet d'arrêté interministériel fixant les spécifications techniques ainsi que les caractéristiques du matériel, de l'habillement et de l'armement de la police municipale.

SCRIP MIS

LES ACTIVITÉS DU MINISTRE

LANCEMENT DE LA 10ÈME ÉDITION DE L'OPÉRATION « EPERVIER » À DALOA

Le Ministre Vagondo DIOMANDE mobilise les forces de l'ordre



Le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, le Général de Corps d'Armée, Vagondo DIOMANDE a posé, ce 7 novembre 2024 à Daloa, trois (03) actes majeurs dans la lutte menée contre la criminalité et le grand banditisme.

Et ce, au cours d'importantes cérémonies auxquelles ont pris part Monsieur Mamadou TOURE, Ministre de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique, Président du Conseil Régional du Haut-Sassandra, les autorités locales, les Forces de Défense et de Sécurité et les populations venues nombreuses. Le lancement de la 10ème édition de l'Opération « Epervier », la mise en service de l'Unité Police Recours et la pose de la première pierre de la future Préfecture de Police, sont

des témoignages éloquentes de la détermination du Gouvernement de Côte d'Ivoire à déployer une police de proximité, efficace et adaptée aux réalités du terrain.

Au cours de son intervention, le Ministre Vagondo DIOMANDE a demandé aux forces de l'ordre engagées dans cette importante opération de sécurisation des fêtes de fin d'année, de conduire en parfaite synergie, leurs missions de prévention et de répression du banditisme.

Quant aux populations et opérateurs économiques, il les a, d'une part, invités à s'approprier cette opération d'envergure et d'autre part, à collaborer davantage avec les forces de l'ordre pour la paix et la stabilité durable de notre pays.

SCRPMIS

4ÈME CYCLE DE L'EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL

La Côte d'Ivoire présente son rapport



Le Directeur des Affaires Juridiques et de la Coopération Internationale a pris part, au nom du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité au 4ème cycle de l'Examen Périodique Universel (EPU) qui s'est tenu du 29 octobre au 09 Novembre 2024 à Genève.

Il faisait partie de l'importante délégation ivoirienne conduite par le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme qui a présenté, le 05 novembre 2024, le rapport initial de la Côte d'Ivoire devant le Groupe de travail et qui a répondu aux questions qui ont été soumises à l'avance.

A l'issue de ce dialogue interactif, l'adoption du rapport du

groupe de travail sur l'EPU était prévue pour le vendredi 08 novembre 2024.

Créé par la résolution 60/251 DE l'Assemblée Générale des Nations Unies de Mars 2006, l'Examen Périodique Universel (EPU) est un mécanisme du Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) permettant aux Etats membres de l'ONU d'examiner la situation des Droits de l'Homme dans chacun des Etats membres des Nations Unies.

Après l'examen, chaque Etat est censé mettre en œuvre les recommandations issues de l'EPU qu'il aura reçues et en particulier, les recommandations acceptées ainsi que les engagements volontaires pris.

SCRPMIS

Le Ministre Vagondo DIOMANDE signe le projet de prévention des conflits et de promotion de la démocratie en Côte d'Ivoire



Le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité a procédé, le 29 octobre 2024, à la signature du «Projet de prévention des conflits et promotion de la participation démocratique des femmes et des populations vulnérables en Côte d'Ivoire», qui s'inscrit dans le cadre d'une collaboration entre le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, l'Ambassade du Japon en Côte d'Ivoire, et le Programme des Nations Unies pour le développement - PNUD.

Ce projet a pour objectif de contribuer à la consolidation du processus démocratique en Côte d'Ivoire, en renforçant la participation active des citoyens, en mettant un accent sur les jeunes et les femmes, et en promouvant un dialogue inclusif.

Se félicitant du lancement de ce projet, le Ministre Vagondo DIOMANDE a salué cette initiative qui prévoit la mise en place de formations pour les acteurs clés, notamment les membres du Corps Préfectoral, afin de renforcer leurs capacités à gérer des situations de conflit et à promouvoir des valeurs de paix.

SCRP MIS

SÉMINAIRE DE LA COUR DES COMPTES À YAMOUSSOUKRO

Les élus locaux au cœur de la bonne gouvernance financière



Le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité a pris part, ce 28 octobre 2024, à Yamoussoukro, à l'ouverture d'un séminaire organisé par la Cour des Comptes autour du thème : « L'élu local et la bonne gestion des finances publiques. » Placée sous le haut patronage du Président de la République S.E.M. Alassane OUATTARA, cette cérémonie a été rehaussée par la présence de Monsieur le Vice - Président de la République Tiemoko Meyliet KONE, de Présidents d'Institutions de la République, de membres du Gouvernement et d'élus locaux.

Au cours de leurs interventions, les personnalités qui se sont succédé ont salué le rôle fondamental que jouent les élus locaux aussi bien dans le fonctionnement et le développement des collectivités territoriales, que dans l'exécution dans un cadre cohérent, des politiques et

stratégies de planification de court et moyen terme à travers les PND 2012-2015, 2016-2020 et 2021-2025. Pour le Ministre Vagondo DIOMANDE, l'organisation du présent séminaire s'inscrit dans une dynamique de sensibilisation des élus locaux sur la nécessité de la reddition des comptes et de l'amélioration des modalités de gestion des finances publiques à travers des outils modernes comme le SYGIDAN-CTI.

Il renforce ainsi, les actions déjà initiées par le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité à travers la DGDDL pour informer, instruire et renforcer les capacités des acteurs éminemment essentiels de l'action publique, que sont les élus locaux, aux fins de rendre efficaces leur contribution et leurs apports à la confortation de la qualité de l'action publique.

SCRP MIS

LES ACTIVITÉS DU MINISTRE

SÉCURISATION DES CITÉS UNIVERSITAIRES

Le Ministre Vagondo DIOMANDE en tournée d'inspection



Le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité a effectué, ce 26 octobre 2024, une tournée des résidences universitaires d'Abidjan, et ce à la suite de la décision prise par le Conseil National de Sécurité (CNS) d'y maintenir la présence des forces de l'ordre, afin de restaurer un climat de sécurité, propice à l'administration d'un enseignement de qualité. Ont pris part à cette visite des représentants du Professeur Adama DIAWARA, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

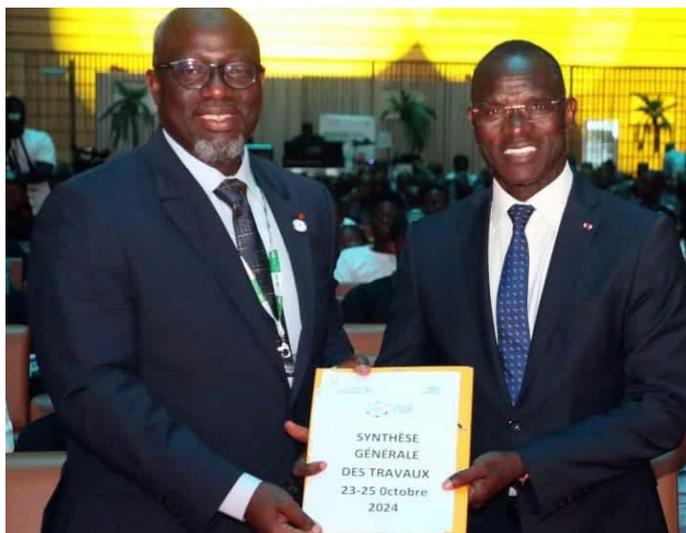
De la Cité Rouge à la Cité Universitaire d'Abobo 1 en passant par la Cité Mermoz et les cités du Campus de l'Université Félix Houphouët Boigny de Cocody, le Ministre Vagondo DIOMANDE a pu faire les constats de la libération effective des chambres illégalement occupées, de la saisie de nombreuses armes blanches, de la destruction effective de sites de tortures utilisés par la FESCI, de la parfaite cohabitation des forces de sécurité avec les étudiants.

Le Ministre a tenu à rassurer les étudiants et les personnels d'encadrement rencontrés, de l'engagement du Gouvernement de Côte d'Ivoire à mettre tout en œuvre pour maintenir un climat favorable aux études et à l'enseignement, de sorte à encourager les jeunes, qui constituent l'avenir de notre pays. Pour finir, il a remercié le Président de la République Alassane OUATTARA pour ses actions constantes en faveur de la sécurité en Côte d'Ivoire.

SCRIP MIS

DEUXIÈME ÉDITION DE ABIDJAN BORDER FORUM

Le Ministre Vagondo DIOMANDE préside les travaux



Du 23 au 25 octobre 2024, Abidjan a vibré au rythme de la deuxième édition de Abidjan Border Forum, un événement international majeur organisé par la Commission Nationale des Frontières de Côte d'Ivoire (CNFCI). Au nom de Monsieur le Premier Ministre, Ministre des Sports et du Cadre de Vie Dr Beugré MAMBE, le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité a procédé, à l'ouverture de ce forum. Placée sous le thème « Frontières vertes : entre ressources naturelles partagées et défis de sécuri-

té », cette édition a réuni des acteurs de haut niveau issus d'institutions nationales et internationales, avec une participation notable de la Commission de l'Union Africaine, co-organisatrice de l'événement. Dans son discours, le Ministre Vagondo DIOMANDE a appelé les participants à engager des réflexions approfondies sur les crises environnementales qui menacent la stabilité des espaces frontaliers africains. Il a souligné que ces enjeux, liés à une gestion intégrée et durable des ressources naturelles, devraient figurer parmi les priorités des politiques publiques, en Côte d'Ivoire et sur l'ensemble du continent. Se disant pleinement satisfait des résultats obtenus à l'issue de ces trois (03) jours de riches échanges, il a souligné l'importance de la gouvernance des frontières africaines. En particulier, il a mis en exergue la nécessité d'une gestion intégrée et durable des ressources naturelles partagées aux frontières, qui devra désormais figurer parmi les priorités des politiques publiques en Afrique, et en Côte d'Ivoire tout spécialement. Le Ministre Vagondo DIOMANDE a également salué l'excellente organisation de cet événement et le niveau remarquable des contributions, adressant ses sincères remerciements aux organisateurs, aux panélistes, ainsi qu'à tous les participants pour leur implication décisive dans le succès de cette édition.

SCRIP MIS

SÉCURITÉ DE PROXIMITÉ

Pose de la première pierre du Commissariat de Marabadiassa



Le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité a procédé, ce vendredi 18 octobre 2024, à la pose de la première pierre du futur commissariat de Marabadiassa, localité située dans le département de Béoumi, dans la Région du Gbêkê. Cet édifice qui sortira bientôt de terre symbolise le nouveau paradigme sécuritaire prôné

par le Ministre Vagondo DIO-MANDÉ, à travers l'engagement commun de tous les fils et toutes les filles de la localité, avec à leur tête le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques, Sidi Tiémoko TOURE.

JOURNÉE DE L'IDENTITÉ 2024

Célébration du droit à être visible



Le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité a procédé, ce 17 octobre 2024, à l'ouverture de l'édition 2024 de la célébration de la Journée de l'Identité, placée sous le thème « Célébrer le droit à être visible ».

Initiée par l'Organisation ID4Africa, elle vise à souligner l'importance pour chaque individu de posséder une identité légale et reconnue. Et ce, conformément à l'objectif de développement durable 16.9. des Nations Unies, qui vise à « fournir une identité juridique à tous, y compris l'enregistrement des naissances, d'ici à 2030 ».

A ce titre, le Ministre Vagondo DIOMANDÉ a rappelé plusieurs initiatives majeures mises en place, par le Gouvernement pour garantir ce droit à tous les citoyens, entre autres :

- la création de l'Office National de l'Etat Civil et de l'Identification (ONECI) pour gérer l'ensemble du processus d'identification ;
- la mise en place par l'ONECI d'un système de production de cartes biométriques plus sécurisées, intégrant un Numéro National d'Identification unique (NNI) ;
- l'interconnexion des systèmes d'état civil, d'identification et de gestion des flux migratoires, dans le but de créer le Registre National des Personnes Physiques (RNPP).

Au cours de son intervention, le Directeur Général de l'ONECI a annoncé que la Côte d'Ivoire est candidate pour accueillir l'Assemblée Générale de ID4Africa en 2026 et a aussi formulé l'ardent souhait de voir notre pays commémorer la Journée de l'Identité « Identity Day » le 16 septembre de chaque année.

LES ACTIVITÉS DU MINISTRE

LANCEMENT DU PROGRAMME D'APPUI AUX ÉLECTIONS ET AU LEADERSHIP CIVIQUE

Un Engagement pour la Démocratie



Le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité a procédé ce 7 octobre 2024, au nom de Monsieur le Premier Ministre, Ministre des Sports et du Cadre de Vie Dr Beugré MAMBE, au lancement du Programme d'appui pour des élections démocratiques et la promotion du leadership civique et politique (2024- 2029). Et ce, en présence de Madame l'Ambassadeur des USA en Côte d'Ivoire U.S. Embassy Abidjan, de représentants de membres du Gouvernement, de chancelleries accréditées en Côte d'Ivoire, de plusieurs responsables de partis politiques ivoiriens et d'Organisations de la Société Civile. Financé par l'Agence américaine pour le développement

international (USAID) USAID - US Agency for International Development, ce programme est mis en œuvre par trois (03) organisations internationales (National Democratic Institute for International Affairs, Internews et la Fondation Internationale pour les Systèmes Électoraux). Il vise à soutenir les efforts déployés par les parties prenantes institutionnelles, politiques et civiques en vue de processus électoraux apaisés et démocratiques incluant la promotion de la participation des jeunes et des femmes, le renforcement de l'intégrité électorale et l'amélioration de la résilience face aux menaces liées à la désinformation.

SCRPMIS



Le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité a présidé, ce jeudi 3 octobre 2024, une cérémonie de réception de matériel au profit de la Direction de la Surveillance du Territoire (DST). Cette remise de matériel faite par le Coordonnateur National du Renseignement, au nom d'un partenaire du Gou-

VERNEMENT ivoirien, vise à renforcer les capacités opérationnelles du ministère, dans le cadre de la lutte contre la menace terroriste, la sécurisation des frontières et la lutte contre l'immigration irrégulière.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE LA DST

Réception de matériel opérationnel pour la Sécurité Nationale

Le matériel est constitué d'ordinateurs portables, d'ordinateurs de bureau, de caméras de surveillance alimentées par des panneaux solaires, de véhicules de type navette, de drones avec écrans intégrés à la radiocommande, de motos équipées de casques, de lecteurs UV, de quads et de navettes fluviales.

Le Général de Corps d'Armée Vagondo DIOMANDE s'est réjoui de ce don qui vient à coup sûr, renforcer les capacités opérationnelles des équipes de la DST.

SCRPMIS

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS OPÉRATIONNELLES DE L'ONECI

Douze (12) véhicules affectés aux Délégations Régionales de la structure



Le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité a procédé, ce mercredi 2 octobre 2024 à la remise de douze (12) véhicules affectés aux Délégations Régionales de l'Office National de l'Etat Civil et de l'Identification - Côte d'Ivoire (ONECI). Cette dotation s'inscrit dans le cadre de l'appui du Conseil National de la Sécurité au renforcement des capacités opérationnelles de l'ONECI, et ce en vue d'accélérer la mise en œuvre du Registre National des Personnes Physiques (RNPP) et de sécuriser le processus d'identification et de digitalisation de la gestion de l'état civil de Côte d'Ivoire. Au cours de son allocution, le Ministre Vagondo DIO-MANDE, a traduit toute son admiration et sa reconnaissance infinie à Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République, pour sa vision éclairée, en vue de rendre notre état civil moderne, performant et fiable.

SCRPMIS

CÉLÉBRATION DU MAWLID 2024

Le Ministre Vagondo DIOMANDE invite les ivoiriens au civisme



Le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité a pris part, le samedi 14 septembre 2024, à la Mosquée de la Riviera Golf, à la célébration du Mawlid 1446 H. Organisée autour du thème : « Place de la science et des savants dans les enseignements du Prophète Mahomet », elle a été rehaussée par la présence du Président de la République S.E.M. Alassane Ouattara, de celle du Vice - Président de la République, de membres du Gouvernement et de la communauté musulmane. Comme il est de tradition, cette célé-

bration a été l'occasion pour le Guide de la Communauté musulmane de passer un message à l'endroit des fidèles musulmans. Il a donc d'une part, exhorté les populations à scolariser les enfants et d'autre part, encouragé les enfants à s'engager pour leur réussite scolaire. Quant au Ministre Vagondo DIO-MANDE, il a, au cours de son intervention, rappelé que le Gouvernement ivoirien n'encourage pas le phénomène dit « des woubis », c'est-à-dire des homosexuels et autres transgenres. Et ce, conformément aux dispositions de

la loi relative au mariage adoptée en 2019 et qui disposent en substance, que le mariage est une union entre deux personnes de sexes opposés. Cependant, au regard des agressions sur des personnes suspectées de déviance sexuelle, enregistrées ces derniers jours, il a tenu à en appeler à l'esprit civique de tous en invitant les populations à ne pas poser des actes qui pourraient constituer une violation de nos lois.

SCRPMIS

LES ACTIVITÉS DU MINISTRE

CÉRÉMONIE DE REMISE D'ÉPAULETTES AUX COMMISSAIRES ET OFFICIERS DE POLICE

Le Ministre Vagondo Diomandé exhorte les nouveaux policiers à plus d'engagement



Le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, a présidé, ce mercredi 4 septembre 2024, à l'Ecole de Police d'Abidjan, la cérémonie de remise d'épaulettes aux Commissaires et Officiers Stagiaires de Police, issus des concours professionnels spéciaux de la session 2023, et de baptême des Élèves Commissaires et Officiers de Police des promotions 2022-2024 des Écoles de Police d'Abidjan et de Korofo. Et ce, en présence de Monsieur Kobenan Kouassi ADJOUANI, Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières, leur Parrain.

Cette promotion forte de huit cent quatre-vingt-dix (890) personnes, compte cent huit (108) Commissaires et sept cent quatre-vingt-deux (782) Officiers, originaires de Côte d'Ivoire et de la République du Congo. Ils viennent ainsi renforcer le nombre des Officiers des Polices de ces deux pays. Ces nouveaux fonctionnaires de police qui ont choisi pour devise « Discipline - Loyauté - Résilience », ont souhaité s'inspirer de ces valeurs prônées par le Président de la République Alassane Ouattara, et par le parcours de leur Parrain pour conduire leur nouvelle carrière qui débute ce jour.

Au cours de son allocution, le Général Vagondo DIOMANDE a souhaité aux nouveaux Officiers et Commissaires, une belle et riche carrière, tout en les exhortant à la rigueur et à l'engagement au service de leurs pays respectifs.

Quant au Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières, s'adressant à ses filleuls, il les a invités à consolider l'image de la police nationale en incarnant une police exemplaire, respectueuse des droits humains et engagée à faire respecter l'ordre public.

SCRPMIS

SECURISATION DES FETES DE FIN D'ANNEE

“ Revivez en images la tournée de visite du dispositif de sécurisation par le Ministre Vagondo DIOMANDE ”



SECURISATION DES FETES DE FIN D'ANNEE

“ Revivez en images la tournée de visite du dispositif de sécurisation par le Ministre Vagondo DIOMANDE”



LES AUDIENCES DU MINISTRE



26 NOVEMBRE 2024

*Fédération Nationale des Entreprises
de Sécurité Privée de Côte d'Ivoire*



21 NOVEMBRE 2024

*Echanges avec Son Excellence
Monsieur Guillermo Marín GORBEA,
nouvel Ambassadeur du Royaume
d'Espagne en Côte d'Ivoire*



19 NOVEMBRE 2024

*Séance de travail avec une délégation du bureau Québec
à Abidjan conduite par Mme Marie-Hélène Sultan, Direc-
trice dudit bureau*



18 NOVEMBRE 2024

*Echanges avec S.E.Mme Deniz ERDOGAN BARIM,
Ambassadeur de la République de Türkiye en Côte
d'Ivoire.*

LES AUDIENCES DU MINISTRE



30 OCTOBRE 2024

Rencontre avec Monsieur Justin Katinan KONE, Président du Conseil Stratégique et Politique du Parti des Peuples Africains de Côte d'Ivoire (PPA-CI).



25 OCTOBRE 2024

Entretien avec une délégation du Sénat américain conduite par Monsieur Alex Carnes, Directeur du personnel à la Sous-commission budgétaire du Sénat chargé des opérations du département d'Etat et à l'étranger, et Madame Alexis Arieff, Spécialiste des affaires africaines, au service de recherche du congrès.



23 OCTOBRE 2024

Rencontre avec une délégation d'hommes d'affaires libanais conduite par le Président de la Chambre de Commerce Ivoir - libanaise.



22 OCTOBRE 2024

Echanges avec Madame le Chargé d'Affaires de l'Ambassade du Liban en Côte d'Ivoire.

LES AUDIENCES DU MINISTRE



Audience avec S.E.M. l'Ambassadeur du Royaume d'Arabie Saoudite en Côte d'Ivoire.



Séance de travail avec Monsieur Cheick TOURE, Chef du Bureau de l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC) Côte d'Ivoire, en fin de mission.



Entretien avec Madame Blerta CELA, nouvelle Représentante Résidente du Programme des Nations Unies pour le Développement (UNDP) en Côte d'Ivoire.



Echanges avec une délégation du bureau de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour l'Afrique (AFRO), conduite par un représentant du Ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universitaire.



Séance de travail avec S.E.M. Mohamed Abdallah, Ambassadeur de la République Islamique de Mauritanie en Côte d'Ivoire.

LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA SÉCURITÉ AUX CÔTÉS DE SES COLLABORATEURS ENDEUILLÉS

Le Ministre Vagondo DIOMANDE apporte réconfort aux familles BAYO et KONE



C'est dans un élan de compassion que le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité a conduit une importante délégation, ce 23 septembre 2024, respectivement aux domiciles du Directeur Général de l'Administration du Territoire, Ibrahima BAYO et du Commissaire KONÉ Privat, à la suite des

décès de l'épouse du premier et du géniteur du second. À chacune de ces étapes, le Ministre Vagondo DIOMANDE a tenu à exprimer son soutien et à rappeler que la grande famille du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité reste unie dans les moments de tristesse, partageant ainsi la douleur des familles éplorées.

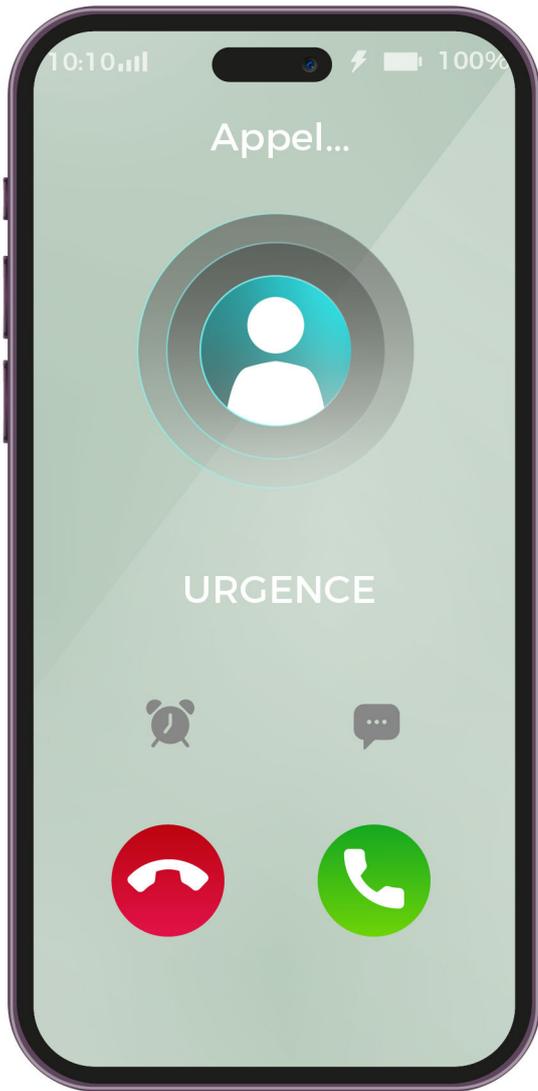
SCRPMIS



NUMÉROS À CONTACTER EN CAS D'URGENCE



Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité



ONPC

07 89 32 32 32
01 50 50 33 32
27 22 47 87 03



POLICE

100
07 78 43 76 46
01 03 79 91 44



GSPM

180
01 01 80 13 28



GOUVERNEMENT

101
27 22 59 90 00

SITUATION HOPITAL INCIDENT
PERSONNE SÉCURITÉ FEU
SÉCURITÉ DOMMAGE
DANGER SOINS DE SANTÉ
AMBULANCE

Suivez nous

BILAN 2024 DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME APPUI AU RENFORCEMENT DE L'ÉTAT DE DROIT

Le Directeur de Cabinet Adjoint prend part aux travaux



Monsieur Jean-Fructueux BAKO a procédé, le 23 décembre 2024, à l'ouverture de l'atelier bilan des activités du programme « Appui au renforcement de l'état de droit, Justice, Sécurité et Droits Humains pour la cohésion sociale ».

MARIE-MICHÈLE YAO YAO

RENFORCEMENT DE CAPACITÉS

Les chargés de communication du MIS mieux outillés



Dans le cadre de la coopération technique entre la Côte d'Ivoire et la France, le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité a organisé du 16 au 18 décembre à l'école de Police d'Abidjan une formation dédiée aux chargés de communication du Ministère sur les principes et techniques de la communication institutionnelle. Au nom du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, le Commissaire Divisionnaire-Major Touré Albert KOUACOU, Directeur de la Formation, a présidé les travaux.

Satisfait du bon déroulement des activités, il a exprimé sa gratitude à l'endroit des formatrices. Le représentant du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité a invité les partici-

pants à mettre en application les modules dispensés. Il n'a pas manqué de remercier le Ministre Vagondo DIOMANDE qui ne ménage aucun effort pour l'amélioration des performances de ses collaborateurs.

Animé par Madame le Commissaire Divisionnaire Camille CHAIZE, porte-parole du Ministère de l'Intérieur français, et Manon COTTAT, Responsable du département pilotage et stratégie cet atelier a également été l'occasion de partager des expériences en matière de communication institutionnelle et à renforcer les compétences des uns et des autres pour un meilleur impact des actions de communication.

SCRIP MIS

LES SAMEDIS DU MIS

Une initiative sportive pour renforcer la cohésion et le bien-être



Le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité (MIS) a célébré le samedi 7 décembre 2024, le premier anniversaire de son initiative sportive dénommée les Samedis du MIS, une activité sportive mensuelle dédiée au bien-être et à la cohésion entre les collaborateurs. En présence du Conseiller Technique SYLLA Mory, du Contrôleur Général de Police, DOSSO Siaka, du DGA PN, du

Directeur des Ressources Humaines et d'agents de plusieurs structures du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, les agents du MIS se sont retrouvés dans une ambiance conviviale pour une grande marche sportive. Lancée le 9 décembre 2023 sous l'impulsion du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, les Samedis du MIS s'inscrivent dans une dynamique de

bien-être durable et d'unité, valeurs chères au Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité. Ce rendez-vous mensuel est également une opportunité pour renforcer les liens entre les différents départements du ministère.

MIRIAME COULIBALY

La DGAT renforce les capacités des agents en charge de l'archivage



Madame BAGNON Larissa épouse COULIBALY, Directeur des Circonscriptions Administratives, a conduit, au nom de Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, trois missions de renforcement des capacités des agents en charge de l'archivage. Financées par l'UNICEF, ces sessions ont mobilisé, du 02 au 06 décembre 2024, outre les représentants de la Direction Générale de l'Administration du Territoire (DGAT) et de la Direction du Contrôle de l'Etat Civil et des Archives (DECA), 75 participants, dont 32 Officiers d'état civil et 33 agents d'état civil dans les Régions du Folon (Minignan), de la Bagoué (Boundiali), et du Tchologo (Ferkessedougou).

Elles avaient pour objectif d'améliorer la conservation et la gestion des documents d'état civil tout en préparant la transition vers des solutions numériques.



Animées par des experts en archivage de la DECA, ces sessions ont associé à la théorie, des ateliers qui ont permis l'application pratique des concepts appris, renforçant ainsi la tenue des archives physiques et posant les bases d'une gestion plus moderne et efficace des documents.

À chacune des étapes, Madame le Directeur des Circonscriptions Administratives n'a pas manqué de souligner l'importance de la réactivation des Pools régionaux de l'état civil et a encouragé, les Autorités Préfectorales à signaler les difficultés rencontrées dans la gestion de l'état civil, en particulier celles liées à l'utilisation du logiciel Cityweb de l'ONECI.

DGAT

37E JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC ET L'USAGE ILLICITE DES DROGUES

Le CILAD sensibilise dans le district du Zanzan



Le Comité Interministériel de Lutte Anti-Drogue (CILAD) a organisé, du 25 au 29 novembre 2024, dans le district du Zanzan, plusieurs activités, à l'occasion de la célébration de la 37e édition de la Journée internationale de lutte contre le trafic et l'usage illicite des drogues. Il s'agissait d'actions de sensibilisation des populations, d'ateliers de formation pour les élèves axés sur le contrôle parental de l'usage des

drogues et un tournoi de Maracana pour renforcer les liens avec les communautés. Au cours des différentes escales à Koun-Fao, Bouna, Tanda et Bondoukou, des formations ont été organisées à l'attention des officiers et agents de police judiciaire. Ceux-ci ont suivi une formation spécialisée sur les techniques spéciales d'enquête, renforçant ainsi leurs compétences dans la lutte contre le trafic de stupéfiants.

CILAD

//////
GESTION DES INFORMATIONS POLICIÈRES

Un atelier de formation ciblé pour les responsables sécuritaires



Du 18 au 20 novembre 2024, le Centre de Traitement des Informations Policières (CTIP), situé à Cocody, a accueilli un atelier de formation destiné aux Chefs de services des commissariats de la Préfecture de Police d'Abidjan et aux Commandants de Brigades de la Première Légion de Gendarmerie Territoriale d'Abidjan.

Dirigée par le Commissaire Principal de Police, DOUMBIA Yahaya, Directeur du CTIP, cette session avait pour objectif d'offrir aux participants les outils nécessaires pour gérer

efficacement les Bureaux de Traitement des Informations Policières (BTIP) récemment implantés au sein de leurs unités.

L'accent a été mis sur l'importance du renseignement et l'exploitation méthodique des données policières dans le cadre des enquêtes, afin de renforcer l'efficacité opérationnelle et d'améliorer les performances des services de sécurité.

DGPN

COOPÉRATION INTERNATIONALE SUR LA CYBERSÉCURITÉ

Les cybercommandeurs unis contre les menaces



Le Directeur de l'Informatique et des Traces Technologiques a pris part ce 19 novembre 2024, à Nantes, à la table-ronde des cybercommandeurs francophones avec ses homologues de France, d'Allemagne, du Canada, et du Maroc. Organisée à l'occasion de l'EuCyberWeek, cette table ronde a offert l'opportunité à ces experts d'échanger sur le niveau de cybermenace et des perspectives communes.

MARIE-MICHÈLE YAO-YAO

FIN DU PROJET PCAO

Bilan et perspectives pour la Protection Civile en Afrique de l'Ouest



Le Directeur de Cabinet Adjoint chargé de l'Administration du Territoire, Monsieur BAKO Jean-Fructueux, a présidé en Côte d'Ivoire, la réunion du comité de pilotage du projet « Protection Civile en Afrique de l'Ouest (PCAO)- phase III » au titre de l'année 2024.

Il s'est agi d'une part, de faire le point sur les vingt-sept (27) actions de coopération menées au cours de cette année au profit des six (06) pays partenaires (Côte d'Ivoire, Mauritanie, Sénégal, Guinée, Bénin et Togo) et de leurs forces de protection civile. Et d'autre part, de marquer la fin du projet PCAO, qui s'achève en décembre 2024.

Conçu et financé par la Direction de la Coopération de Sécurité et de Défense (DCSD) de France, à hauteur de 3,8 M€, le projet est mis en œuvre par Expertise France et animé par les coopérants DCSD insérés et mobilisant des experts de la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises. Lancé en 2017, il aura permis d'appuyer le développement des capacités opérationnelles des protections civiles des pays partenaires dans les domaines du secours aux victimes, du sauvetage-déblaiement, du secours routier et du secours en inondations.

MARIE-MICHÈLE YAO-YAO

RENFORCEMENT DES ACTIONS DE L'ÉTAT CIVIL

La DGAT apporte son soutien aux pools d'état civil des régions de la Nawa, du Tonpki et de San-Pedro



Le Directeur Général Adjoint de l'Administration du Territoire a remis, ce 19 novembre 2024, un appui financier de 18 249 000 FCFA aux pools d'état civil des régions de la Nawa, du Tonpki et de San-Pédro.

Financé par Unicef Côte D'ivoire, cet appui vise à renforcer les actions des coordonnateurs de ces pools, notamment dans les domaines de la sensibilisation, de la formation des acteurs locaux, ainsi que de l'amélioration de l'interopérabilité des services impliqués dans la gestion de l'état civil. Au cours de son allocution, le représentant du Ministre Vagondo DIOMANDE, a exprimé en son nom, sa gratitude à l'endroit de ce partenaire technique et financier pour son engagement constant aux côtés de la Côte d'Ivoire, avant d'exhorter les bénéficiaires à maximiser cet appui en produisant des résultats concrets qui contribueront à la modernisation et à l'efficacité de l'état civil.

Pour sa part, M. Jean-François BASSE, représentant résident de UNICEF Côte d'Ivoire, a souligné qu'un système d'état civil performant représente une base solide pour la gouvernance inclusive d'un état. Il a aussi réaffirmé l'engagement de son institution à accompagner la Côte d'Ivoire dans la mise en place d'un système d'enregistrement des faits d'état civil fiable et inclusif, permettant ainsi à chaque enfant né dans notre pays, d'avoir une identité juridique et d'exercer ses droits fondamentaux.

Au nom des bénéficiaires, Madame SANOGO née KONE Fatoumata, Secrétaire Général de la Préfecture de San-Pedro, a donné l'assurance que cet appui financier permettra de renforcer les capacités opérationnelles des pools régionaux, avec pour ambition d'augmenter significativement le taux d'enregistrement des faits d'état civil.

MIRIAM COULIBALY

PRIÈRE INTERRELIGIEUSE POUR LA PAIX

Les ivoiriens unis dans la foi pour la paix

Le Directeur Général des Cultes, Monsieur Messamba BAMBA, a pris part, à Yamoussoukro, dans la nuit du 15 au 16 novembre 2024 à une veillée de prières et de louanges en faveur de la paix en Côte d'Ivoire. Initiée par sa Direction Générale, cette rencontre interreligieuse a réuni à la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la Recherche de la Paix, de nombreux fidèles de différentes obédiences religieuses qui ont imploré la grâce divine pour que la paix continue de régner dans le pays.

Au cours de son intervention, le représentant du Ministre Vagondo DIOMANDE a formulé le souhait que le Tout-Puissant exauce toutes les prières pour faire de la paix une réalité quotidienne pour tous les ivoiriens.

Quant aux différents leaders religieux, ils ont souligné l'urgence de considérer la paix comme une «seconde religion» en Côte d'Ivoire, et ont exhorté leurs fidèles à devenir des artisans actifs de la préservation de la paix dans le pays.

DG CULTES



FORMATION DES FORMATEURS EN PRÉ-DÉPLOIEMENT

Les forces de l'ordre préparées aux missions de paix



Le Directeur de la Formation le Commissaire divisionnaire-Major Touré Albert Kouacou, a présidé le jeudi 14 novembre 2024, à l'École de Police d'Abidjan, la cérémonie de clôture de la session de formation des formateurs en pré-déploiement, organisée dans le cadre de l'appui que les Nations Unies et les autorités Allemandes apportent aux personnels de la Police Nationale et de la Gendarmerie Nationale de Côte d'Ivoire.

Au cours de cette session débutée le 4 novembre dernier, les auditeurs ont bénéficié d'une formation intensive, visant à renforcer leurs compétences et à les préparer efficacement aux exigences spécifiques des missions de paix.

DEPA

FORMATION DES PRÉFETS DE DÉPARTEMENT

L'amélioration des performances administratives, une priorité



Le Directeur de Cabinet, Monsieur Benjamin EFFOLI, a présidé, ce 14 novembre 2024, la cérémonie de clôture de la session de renforcement des capacités de quarante-six (46) Préfets de Département, ouverte le 11 novembre dernier.

Dès l'entame de la cérémonie, le Directeur Général de l'Administration du Territoire, Monsieur Ibrahima BAYO, a tenu à exprimer sa gratitude ainsi que celle de tous ses collaborateurs à Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, le Général de Corps d'Armée Vagondo DIOMANDE pour son engagement et son soutien continu.

A sa suite, Madame le Directeur des Circonscriptions Administratives, faisant le bilan de cette session de formation, a souligné le satisfecit des auditeurs relativement à la qualité des modules dispensés et à l'expertise des formateurs.

Quant au Préfet du Département de Taabo, il a, au nom des auditeurs, exprimé sa profonde et sincère reconnaissance à Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité pour son investissement constant dans l'amélioration de la performance de l'administration préfectorale. Puis, il a assuré à Monsieur le Directeur de Cabinet, la mise en application effective des compétences et savoirs acquis au cours de la session.

DGAT

LEADERSHIP FÉMININ DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

426 femmes formées pour une Administration plus performante



Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de renforcement des compétences des femmes de l'Administration publique, quatre cent vingt-six (426) auditrices de la 2ème promotion du programme triennal en leadership féminin ont reçu leur parchemin en management des administrations, des mains de la Ministre d'État, Ministre de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, Anne Désirée OULOTO, ce 13 novembre 2024. Au nombre de celles-ci, des cadres du Mi-

nistère de l'Intérieur et de la Sécurité et des membres du corps préfectoral. Les personnalités qui se sont succédé, ont chacune, souligné l'importance de cette formation qui vise d'une part, à améliorer les performances des responsables des services publics, en renforçant leurs relations personnelles et leurs compétences professionnelles. Et d'autre part, à faire des femmes, des leaders capables de redynamiser l'Administration ivoirienne.

MARIE-MICHÈLE YAO-YAO

LA CÔTE D'IVOIRE RENFORCE SA STRATÉGIE DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Séance de travail relative au contrôle des personnes et des marchandises



Dans le cadre de sa mission en Côte d'Ivoire, la Directrice Exécutive de la Direction Exécutive Contre le Terrorisme (DECT) du Conseil de Sécurité des Nations Unies a rencontré, ce 12 novembre 2024, des acteurs majeurs du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité et du Ministère des Affaires Etrangères impliqués dans la lutte contre le terrorisme.

Au cours de cette séance de travail relative au contrôle des personnes et des marchandises, les différentes parties prenantes ont, à partir d'un état des lieux, partagé les expériences acquises dans la lutte menée par la Côte d'Ivoire, et ont été attentifs aux recommandations formulées pour la sécurité et la vie des populations qui vivent sur le territoire.

MARIE-MICHÈLE YAO-YAO

DÉLIMITATION DES COMMUNES DU DISTRICT D'ABIDJAN

Vers une gestion harmonieuse des territoires



Le Directeur de Cabinet Adjoint chargé de l'Administration du Territoire, Monsieur BAKO Jean-Fructueux a présidé, ce 11 novembre 2024, dans les locaux de la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local, une réunion relative au projet de délimitation des communes du District Autonome d'Abidjan.

Dès l'entame, le Directeur Général de la Décentralisation et du Développement Local a rappelé les travaux préalables effectués en collaboration avec le Bureau National d'Études Techniques et de Développement (BNETD) et les responsables des services techniques des communes d'Abidjan. A sa suite, les élus présents ont fait part de leurs observations et ont formulé des recommandations visant au respect de l'intégrité des territoires de leurs communes respectives.

Pour finir, le Directeur de Cabinet Adjoint a proposé la tenue de rencontres sectorielles qui permettront de recueillir aussi bien les avis des élus, que des acteurs de l'Administration publique impliqués, dans le but d'anticiper sur d'éventuels conflits territoriaux.

DGDDL

Foi et cohésion sociale à Toukouzou Hozalem



Le Directeur Général Adjoint des Cultes a pris part à la 22ème édition du pèlerinage annuel des fidèles de l'Église Papa Nouveau qui s'est tenu du 4 au 10 novembre 2024, à Toukouzou Hozalem (Jacqueville).

Placé sous la supervision de la Direction Générale des Cultes, cet évènement a réuni de nombreux fidèles venus

des différentes régions de la Côte d'Ivoire et de l'étranger. Au nom du Ministre Vagondo DIOMANDE, le Directeur Général Adjoint a exprimé sa gratitude aux organisateurs et a invité les pèlerins à être des Ambassadeurs de paix et de cohésion sociale pour un développement durable en Côte d'Ivoire.

DG CULTES

PARTICIPATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA SÉCURITÉ AUX ARTCI DAYS 2024

Sécurisation des identités numériques et protection contre les menaces numériques au cœur des échanges



Le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité a pris part les 7 et 8 novembre 2024, au Parc des Expositions, à l'édition 2024 des ARTCI DAYS.

Et ce à travers notamment, l'animation par la Direction de l'Informatique et des Traces Technologiques (DITT) d'un stand et la participation du Directeur Général de l'Office National de l'État Civil et de l'Identification (ONECI) à un panel organisé autour du thème « Sécuriser les identités numériques pour un accès équitable aux services publics et sociaux ».

Les visiteurs venus nombreux ont pu recevoir des conseils et des informations en vue de protéger aussi bien les entreprises que les particuliers contre les menaces numériques.

Quant au Directeur Général de l'ONECI, il a, au cours de son intervention, exposé les mesures mises en place par le Gouvernement pour sécuriser la Carte Nationale d'Identité (CNI) ivoirienne, et faire de cette pièce la base sur laquelle toutes les autres identités numériques peuvent être associées, avec le Numéro National d'Identification (NNI) comme référentiel pour une meilleure interopérabilité. Invitant les structures à se tourner vers l'ONECI, le tiers de confiance, pour accéder à ces données, il les a rassurées sur la capacité de l'ONECI à assumer son rôle d'autorité de certification des données à caractère personnel à travers le Registre National des Personnes Physiques (RNPP).

MARIE-MICHÈLE YAO-YAO

SANTÉ ET PRÉVENTION AU CŒUR DE LA FORMATION

Sensibilisation sur le cancer de la prostate à l'Ecole de Police d'Abidjan



L'Ecole de Police d'Abidjan a accueilli, ce 8 novembre 2024, une sensibilisation sur le cancer de la prostate. Organisée par la Coalition des Organisations de Lutte contre le Cancer, cette séance visait d'une part, à faire connaître cette pathologie à travers la description de ses symptômes et des signes annonciateurs. Et d'autre part, à prodiguer

des conseils sur l'utilité des tests de dépistage aussi bien aux Élèves qu'à leurs encadreurs.

Au cours de son mot d'ouverture, le Commissaire de 2ème classe KOUAKOU Koffi Jérémie, Surveillant Général, a, au nom du Directeur de l'Ecole de Police d'Abidjan, remercié les organisateurs pour cette initiative louable.

EPA

MANKONO

Le Ministre Moussa DOSSO pose la première pierre du nouveau bâtiment du Centre de Protection Civile

La première pierre d'un nouveau bâtiment pour les pompiers civils de Mankono a été posée le 7 novembre 2024, par Moussa DOSSO, Ministre-Gouverneur du District autonome du Woroba.

Et ce, au cours d'une cérémonie qui a vu la présence des membres du Corps Préfectoral, du Président du Conseil régional du Béré, du Sénateur du Béré, d'élus locaux, et de cadres de la région.

Ce nouveau bâtiment dont les travaux devraient s'achever d'ici la fin du premier trimestre 2025, comprendra

plusieurs installations, dont une infirmerie entièrement équipée, huit (08) bureaux, une remise et un dortoir d'une capacité de cinquante (50) lits.

Il permettra de renforcer les capacités opérationnelles du Centre de Protection Civile de Mankono dont l'impact positif a été salué par le Ministre-Gouverneur à travers les actions menées de jour comme de nuit, pour la protection des populations de cette localité en particulier, et de la région en général.

MARIE-MICHÈLE YAO-YAO



RENFORCEMENT DES CAPACITÉS POUR UNE LUTTE EFFICIENTE CONTRE LA DROGUE

Un atelier de sensibilisation sur la loi anti-drogue pour les forces de l'ordre

Le Secrétaire Général du Comité Interministériel de Lutte Anti-Drogue (CILAD) a animé, ce 7 novembre 2024, au Centre Régional de Formation et de Lutte contre la Drogue (CRFLD), un atelier de sensibilisation et de renforcement des capacités de trente-quatre (34) agents des forces de l'ordre, sur la loi N°2022-407 du 13 juin 2022 portant lutte contre le trafic et l'usage illicites des stupéfiants, des substances psychotropes et leurs précurseurs. Organisé avec l'ONG « Paroles autour de

la santé », cette activité a enregistré la présence de Madame le Secrétaire Général de Préfecture, représentant Madame le Préfet de Région du Sud-Comoé et d'un Conseiller Municipal qui représentait le Maire de la Ville de Grand - Bassam.

Il est à noter que les auditeurs de cette formation sont issus du CCDO, de la DPSD, des Commissariats de Police, de la Marine nationale, et de la Cellule Anti - Drogues de la gendarmerie de Grand Bassam.



CILAD

ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Le Préfet Andjou KOUA reçoit le soutien de l'Inspection Générale pour sa mission.



Le nouveau Préfet d'Abidjan, Monsieur Andjou KOUA a été reçu, le 7 novembre 2024, dans les locaux de l'Inspection Générale par Monsieur l'Inspecteur Général des services de l'Administration du Territoire. Et ce, dans le cadre d'une tournée de présentation de civilités à différentes autorités.

Au cours de cette rencontre, Monsieur GNAHOUA Auguste Zoguehi a, à travers une présentation, exposé les missions, les défis et l'organisation de son équipe, mettant en lumière le rôle

crucial de l'Inspection Générale dans le soutien des services administratifs territoriaux.

Pour sa part, le Préfet d'Abidjan, conscient de l'ampleur et de la complexité de la mission qui l'attend dans la gestion de son département, il a exprimé le souhait de pouvoir compter sur le soutien de l'Inspection Générale, pour relever les défis majeurs en particulier les questions liées à la chefferie locale.

En réponse aux préoccupations exprimées par le Préfet d'Abidjan, l'Ins-

pecteur Général l'a assuré de sa disponibilité et celle de son équipe à l'accompagner et à l'encadrer dans la réalisation des objectifs qui lui sont assignés. Il l'a, par ailleurs, invité à toujours s'adosser aux textes de lois dans l'exercice de ses fonctions.

Pour conclure, l'Inspecteur Général a présenté ses vœux de réussite au Préfet Andjou KOUA et à son équipe, leur souhaitant succès et accomplissement dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions.

IGSAT

FORMATION EN MANAGEMENT DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

85 agents du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité reçoivent leurs parchemins



85 agents du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité ont reçu, ce 6 novembre 2024, au Palais de la Culture, leurs parchemins de fin de formation en Management des Administrations Publiques.

Organisées par le Ministère d'Etat, Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, ces formations qui ont concerné 2.500 hauts cadres, visent à renforcer leurs capacités en vue notamment, de rendre plus efficaces et performantes, les administrations publiques ivoiriennes.

SCRPMIS

65ÈME ÉDITION DE LA FÊTE DE LA LIBERTÉ SPIRITUELLE DU PEUPLE NOIR

Les fidèles exhortés à prier pour la paix en Côte d'Ivoire



Le Directeur Général Adjoint de la Direction Générale des Cultes a représenté, le 1er novembre 2024, à Bingerville, le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité à la 65ème édition de la fête de la liberté spirituelle du peuple noir. Parrainée par le Premier Ministre Pa-

trick ACHI, cette célébration a rassemblé des milliers de fidèles, des autorités administratives, politiques, coutumières et religieuses, au nombre desquelles le Président mondial de l'Église Harriste.

Au cours de son intervention, le re-

présentant du Ministre Vagondo DIOMANDE a salué l'esprit de cohésion sociale qui a prévalu au cours de ses festivités. Quant au Guide religieux, il a exhorté les fidèles à prier pour la paix en Côte d'Ivoire, fondement du vivre-ensemble.

DG CULTES

DÉPÔT VOLONTAIRE D'ARMES

La COMNAT - ALPC récompense les volontaires



La Commission Nationale de Lutte contre la Prolifération et la Circulation illicite des Armes Légères et de Petit Calibre (ComNat-ALPC Côte d'Ivoire) a remis des récompenses aux personnes ayant volontairement déposé des armes en leur possession.

Et ce, à travers des cérémonies organisées les 17 et 23 octobre 2024, dans le département de

Boundiali, et le 28 octobre 2024 à Seguelon et Tiémé.

Et ce, à travers des dons en numéraire et du ciment, pour les premiers et des kits agriculteurs pour les seconds.

En retour, les bénéficiaires ont tenu à exprimer leur reconnaissance au Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité à travers la ComNat-ALPC.

COMNAT-ALPC

HADJ

La COMUPN célèbre les pèlerins des éditions 2018-2024



La Communauté Musulmane de la Police Nationale (COMUPN) a organisé, le 19 octobre 2024 à l'Ecole de Police d'Abidjan, une cérémonie de réception de quarante-six (46) pèlerins issus des éditions du Hadj de 2018 à 2024. Il s'agissait d'honorer et de féliciter les pèlerins pour l'accomplissement de ce pilier de la foi musulmane, à travers différentes interventions qui ont in-

sisté sur l'importance du Hadj dans la vie spirituelle et communautaire. La cérémonie a été marquée par la présence du Directeur Général Adjoint Contrôleur de Sécurité Publique (DGA - CSP), de celles du Représentant du Président du Conseil Supérieur des Imams (COSIM), du Commissaire du Hadj et de l'Aumônier de la communauté musulmane de la Police Nationale.

EPA

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE ORGANISÉE

Le CILAD participe à la conférence de Vienne

Une importante délégation composée du Comité Interministériel de Lutte Anti-Drogue (CILAD), de l'Unité de Lutte contre la Criminalité (UCT) et de la Direction de la Police chargée des Stupéfiants et des Drogues (DPSD) a pris part du 14 au 18 octobre 2024 à Vienne (Autriche) à la 12ème conférence des Etats, parties à la Convention des Nations Unies contre la Criminalité Transnationale Organisée.

Au nom de la Côte d'Ivoire, et représentant Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, le Professeur KOUMA Yao Ronsard, Secrétaire Général du CILAD en qualité d'expert, a, au cours d'un panel, présenté la situation de la Côte d'Ivoire en matière de lutte contre la criminalité transnationale organisée et a partagé l'expérience du ministère dans l'élaboration et la mise en œuvre de ses stratégies.

La présentation a été très appréciée par les Etats Membres, particulièrement les points focaux du Ghana, du Sénégal et du Nigéria.



CILAD

PARTAGE D'EXPÉRIENCES EN MATIÈRE DE GESTION DES OSC

Le Directeur Général Adjoint de l'Administration du Territoire a reçu en audience une délégation togolaise

Le mercredi 16 octobre 2024, le Directeur Général Adjoint de l'Administration du Territoire (DGA-AT), Monsieur DOIN Doh Urié a reçu en audience, dans la salle de conférence Ipaud LAGO, une délégation de l'Administration togolaise dans le cadre d'un partage d'expériences sur la gestion des Organisations de la Société Civile (OSC).

Conduite par le Secrétaire Général du Ministère de la Planification du Développement et de la Coopération, Monsieur Paneto Bèguèdouwè, la délégation togolaise est venue s'imprégner du modèle de gestion des Organisations de la Société Civile (OSC) en Côte d'Ivoire. S'adressant à ses invités, le DGA-AT a souligné que la force de l'Administration ivoirienne réside dans le maillage de l'ensemble de son territoire par les Autorités Préfectorales et les prérogatives qui leur sont reconnues. Il a ajouté que les Autorités Préfectorales ont un regard axé sur la gestion des OSC dans leurs circonscriptions. Au terme de la rencontre, il a salué la démarche entreprise par la délégation venue du Togo et a marqué la disponibilité de la Direction Générale de l'Administration du Territoire (DGAT), pour toutes questions relevant de ses attributions.



DGAT

ÉVALUATION DES PROGRÈS DE LA CONVENTION UE-CI À BRUXELLES

Les efforts de la Côte d'Ivoire en matière de migration salués



A Bruxelles, le Conseiller Technique du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité en charge de la coopération

internationale, le Directeur Général des Affaires Juridiques et Consulaires

du Ministère des Affaires Etrangères, le Directeur Général des Ivoiriens de l'Extérieur, et les Attachés de Sécurité Intérieure en service en Europe ont pris part, ce 15 octobre 2024, à la 6ème réunion d'évaluation de la convention dit « document partagé » du groupe conjoint.

Au cours de cette séance de travail, les parties prenantes ont d'une part, relevé l'excellente coopération qui lie le groupe de l'UE au groupe CI. Elles ont, d'autre part, salué les efforts menés conjointement qui ont permis de ne recenser que mille soixante-seize (1.076) présumés ivoiriens en 2024, alors qu'à la même période en 2023, l'Union Européenne avait noté quatorze mille huit cent (14.800) présumés ivoiriens qui auraient débarqués illégalement sur les côtes européennes.

MARIE-MICHÈLE YAO-YAO

PROTECTION CIVILE

Les capacités du CPC de Ferkessédougou renforcées



important don de matériel roulant, d'équipements de protection individuelle, de matériel de sauvetage, ainsi que des mobiliers de bureau et de casernement d'une valeur totale de 117 millions de francs CFA.

Ce soutien destiné aux pompiers civils de Ferkessédougou s'inscrit dans le cadre du projet de renforcement de la protection civile pour une cohésion sociale durable financé par le PNUD et l'Ambassade du Japon.

ONPC

LUTTE CONTRE LE CANCER DU SEIN

Les femmes de la DGAT sensibilisées

Le Sous-directeur des Affaires Domaniales, Monsieur Le-ger Goueti Bi BALLO, représentant Monsieur le Directeur Général, a participé, ce lundi 14 octobre 2024, à une séance de sensibilisation des femmes de la Direction Générale de l'Administration du Territoire (DGAT) sur le cancer du sein et du col de l'utérus, dans la salle de conférence Ipaud LAGO de ladite direction.

L'activité qui a été initiée par la Présidente de l'Amicale des Femmes de l'Administration du Territoire (AMIF-AT), Madame COULIBALY Naziata, vise à éclairer la lanterne des femmes de l'amicale sur les facteurs qui favorisent ces deux types de cancer.

Sollicitée à l'effet de tenir une communication, Madame PEPE Sophie, psychopédagogue, Présidente fondatrice de l'ONG Porte de la Nouvelle Espérance (PNE) a, d'entrée de jeu, donné une explication claire de la manifestation du



cancer à son auditoire avant d'étaler les causes qui le favorisent. Au terme de la rencontre, elle a invité les femmes au dépistage parce que le cancer découvert tôt se guérit.

DGAT

FORMATION À LA DESTRUCTION D'ARMES LÉGÈRES

La ComNat-ALPC et MAG International renforcent les capacités des Forces de Défense et de sécurité



La Commission Nationale de Lutte contre la Prolifération et la Circulation des Armes Légères et de Petit Calibre Com-Nat-ALPC Côte d'Ivoire (ComNat-ALPC) a ouvert ce 14 octobre 2024, un atelier de formation sur la destruction des armes obsolètes, saisies, collectées auprès des tribunaux et communautés par la méthode de découpe.

Organisée en partenariat avec l'ONG MAG International, cette formation qui s'est achevée le 18 octobre, a permis de renforcer les capacités de douze (12) Forces de Défense et de Sécurité sur la méthode de découpe des Armes Légères et de Petit Calibre (ALPC) selon la convention de la CEDEAO sur les ALPC, leurs munitions et autres matériels connexes. Elle a été suivie du 21 octobre au 08 novembre 2024 par une phase pratique sur le site de destruction de la ComNat-ALPC.

COMNAT-ALPC

LUTTE CONTRE LA FRAUDE À L'IDENTITÉ

Remise des premières cartes de service aux agents des collectivités territoriales

Lancée en mai dernier par le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, l'opération d'établissement et de délivrance des cartes de service pour les élus locaux et des cartes professionnelles pour le personnel des collectivités territoriales a entamé un tournant décisif ce 10 octobre 2024, par la remise des premières cartes par les officiels.

Mise en œuvre conjointement par l'Office National de l'État Civil et de l'Identification (ONECI) et la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL), cette première phase a permis de recenser cent quatre-vingt-deux (182) agents de la DGDDL, et cinq mille six cent soixante-cinq (5 665) élus et agents des mairies du District d'Abidjan.

Cette initiative saluée par le Ministre Vagondo DIOMANDE s'inscrit dans une démarche globale de lutte contre la fraude à l'identité, grâce à la production de cartes sécurisées liées à la Carte Nationale d'Identité (CNI) et au Registre National des Personnes Physiques (RNPP) et authentifiables par l'ONECI, garantissant ainsi une identité légale et sécurisée.

DGDDL



RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

La DGDDL et l'OSCS unissent leurs efforts

La Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL) a signé, ce 4 octobre 2024, un partenariat avec l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS).

Ce faisant, ces deux structures s'engagent d'une part, à unir leurs forces pour créer des synergies dans les domaines du renforcement des capacités des responsables de la DGDDL, des autorités administratives et locales, ainsi que des points focaux sur la prévention et la gestion des conflits.

Et d'autre part, à apporter une réponse aux alertes de l'OSCS en matière de consolidation de la paix, selon les moyens disponibles au niveau des collectivités territoriales et des districts autonomes.

Grâce à cette collaboration, l'OSCS contribuera à former et outiller les acteurs locaux pour un impact durable, tandis que la DGDDL apportera son appui opérationnel en réponse aux préoccupations soulevées sur le terrain, dans le but de renforcer la solidarité, la cohésion sociale et la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire.

DGDDL



FORMATION DIPLÔMANTE

L'Italie renforce les capacités de quinze (15) fonctionnaires de police en service aux frontières



Le Conseiller Technique TOURÉ Seydou a représenté le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, ce 4 octobre 2024 à Nettuno (Italie) à la cérémonie de fin de formation et de remise de diplôme à quinze (15) fonctionnaires de police en service dans les différents postes frontières terrestres, aériennes et maritimes. Financé par le Ministère de l'Intérieur italien, ce pro-

gramme de renforcement des capacités dans les domaines de la gestion des frontières, de la lutte contre la migration irrégulière et contre la criminalité transnationale. Il constitue une étape significative de la politique mise en œuvre par le Ministre Vagondo DIOMANDE en vue de l'amélioration de la sécurisation des frontières en Côte d'Ivoire.

MARIE-MICHÈLE YAO-YAO

JOURNÉES DU DROIT D'ACCÈS À L'INFORMATION

Les Archives Nationales plaident pour un archivage scientifique.



Ce jeudi 26 septembre 2024, le Directeur des Archives Nationales est intervenu au cours d'un panel organi-

sé à l'occasion de la première édition des Journées du Droit d'Accès à l'Information d'Intérêt Public (JDAIP). A l'invitation de la Commission d'Accès à l'Information d'Intérêt Public et aux Documents Publics (CAIDP), il a entretenu l'auditoire sur « Le rôle impératif de conservation comme nécessité d'accès à l'information ». Dans son exposé, il a insisté sur la nécessité d'archivage des documents publics qui est une exigence du système de gouvernance de qualité de l'Administration, car pour garantir l'accès à l'information et aux documents publics, il est indéniable de s'assurer d'un archivage scientifique des documents dans les organisations. Et ce, en démontrant la force de l'archivage sur le stockage. L'organisation de ces journées s'inscrit autour de la commémoration de la Journée Internationale de l'Accès Universel à l'Information, le 28 septembre de chaque année, instituée par l'UNESCO en 2015.

DAVID KOUAME

APPUI AU FONCIER

Des OPJ formés sur les violences basées sur le genre et le terrorisme

Le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité a organisé les 26 et 27 septembre 2024 à Yamoussoukro, un séminaire de renforcement des capacités des Officiers de Police Judiciaire du nord de la Côte d'Ivoire, sur la lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG) en lien avec la lutte contre le terrorisme.

Cette activité qui s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme « Appui au Renforcement de l'Etat de droit, Justice, Sécurité et Droits Humains pour la Cohésion Sociale » du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), vise à outiller vingt-cinq (25) OPJ, points focaux VBG de la Police Nationale, afin de leur permettre de mieux combattre les VBG dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

C'est au nom du Préfet de la Région du Bélier, Préfet du



Département de Yamoussoukro, que Madame le Secrétaire Général de Préfecture 1 a procédé à l'ouverture de ces travaux.

Préalablement, Monsieur TRAORE Wodjo Fini, Conseiller Technique et Coordonnateur du Programme, a rappelé l'importance que le Ministre Vagondo DIOMANDE accorde à la lutte contre les VBG, considérées comme une grave violation des droits humains, découlant d'inégalités structurelles entre les sexes.

MARIE-MICHÈLE YAO-YAO

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION SUR LE TERRORISME ET LA VIOLENCE ARMÉE

La ComNat-ALPC dépose ses valises dans les régions du Bélier et de la Marahoué.



Du 25 au 28 septembre 2024, la Commission Nationale de Lutte contre la Prolifération et la Circulation Illicite des Armes Légères et de Petit Calibre (ComNat-ALPC) Côte d'Ivoire a organisé une campagne de sensibilisation dans le District de Yamoussoukro ain-

si que dans les régions du Bélier et de la Marahoué. Le radicalisme, le terrorisme, la violence armée et l'orpaillage illégal sont les sujets qui ont été traités au cours de cette initiative impliquant les autorités et les communautés locales.

COMNAT-ALPC

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Une mobilisation générale dans le District des Savanes



Du 18 au 20 septembre 2024, la Direction de la Police des Stupéfiants et des Drogues (DPSD), sur instructions du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, a conduit une série d'opérations d'envergure dans le District des Sa-

vanes. Ces actions visaient d'une part à rechercher et détruire des drogues ainsi que des fumoirs, et d'autre part à sensibiliser les acteurs de la société civile, les autorités locales, les organisations gouvernementales et non gouvernementales, ainsi que la jeunesse estudiantine et scolaire sur les dangers liés à la consommation de drogues. Cette initiative a été ponctuée par plusieurs activités notamment, une conférence ayant pour thème « parents, une jeunesse sans drogues, sans Kadhafi, c'est l'affaire de tous. », réunissant divers acteurs engagés dans la lutte contre ce fléau. Le dévoilement d'une stèle symbolique au rond-point de la Mairie de Korhogo, marquant l'engagement de la région dans cette lutte ainsi que l'incinération de 22,319 tonnes de produits prohibés, d'une valeur marchande estimée à 208.693.900 F CFA. Ces produits comprennent seize (16) tonnes de produits prohibés saisies par l'Antenne Régionale DPSD de Korhogo entre août 2022 et septembre 2024, ainsi que six (06) tonnes de produits prohibés récupérées lors des opérations spéciales menées dans le cadre de cette campagne de sensibilisation.

MARIE-MICHÈLE YAO-YAO

RÉDUCTION DES CONFLITS LIÉS AU FONCIER

Monsieur Ibrahim BAYO rencontre l'Ordre des Géomètres-Experts de Côte d'Ivoire



Le Directeur Général de l'Administration du Territoire (DGAT), Monsieur Ibrahim BAYO a accordé une audience à une délégation du Conseil National de l'Ordre des Géomètres-Experts de Côte d'Ivoire (OGECI), ce vendredi 13 septembre 2024, à la salle de conférence Ipaud LAGO. Conduite par son Président, Monsieur KOUAMELAN Ahoulou Joseph, la délégation est venue présenter le nouveau conseil élu à l'issue de l'Assemblée Générale Elective du 20 décembre 2023 et solliciter la mise en place d'un cadre de concertation entre les deux entités afin d'adresser les problèmes liés aux litiges fonciers.

A ce titre, le nouveau Président de l'OGECI a soumis à l'appréciation du DGAT des propositions susceptibles de réduire significativement les conflits liés au foncier et de favoriser un meilleur aménagement des circonscriptions. Se réjouissant de la démarche entreprise, le Directeur Général a pris acte de l'engagement du Conseil National de l'OGECI à contribuer à réduire les litiges fonciers. Il a également marqué sa disponibilité ainsi que celle de ses collaborateurs dans ce noble projet. Par ailleurs, il s'est dit ouvert à la création d'un cadre d'échanges collaboratif qui, du reste, permettra d'alléger la tâche des Autorités Préfectorales.

DGAT

MISSION ASSISTANCE-CONSEIL EN ARCHIVAGE

Le Directeur des Archives Nationales partage son expertise à la Préfecture de Duékoué.



Le Directeur des Archives Nationales a conduit une mission d'assistance-conseil en matière d'archivage à la Préfecture de Duékoué du 11 au 13 septembre 2024. Elle a consisté, dans un premier temps, à réaliser un audit documentaire et à recommander les bonnes pratiques aux gestionnaires des documents de la structure. Puis dans un second temps, au renforcement des capacités des gestionnaires des documents. C'est à ce titre que le Directeur a entrepris l'auditoire sur la gestion des documents courants. Il est à noter que les gestionnaires de dossiers des Sous-préfectures du Département de Duékoué ainsi que la pharmacienne de la Direction Régionale de la Santé du Guémon ont pris part à cette formation qui a été sanctionnée par une remise d'attestations.

DAN

FORMATION DES AGENTS DES FORCES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ AUX FRONTIÈRES

La ComNat-ALPC renforce la lutte contre le trafic d'armes.

La Commission Nationale de Lutte contre la Prolifération et la Circulation Illicite des Armes Légères et de Petit Calibre (ComNatALPC) a organisé les 11 et 12 septembre 2024, à Yamoussoukro, une formation à l'attention d'une vingtaine d'agents des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) exerçant dans les zones frontalières ivoiriennes. Inscrite au plan d'action pour l'année 2024, cette formation vise à renforcer les capacités de ces forces à l'utilisation des outils et méthodes liés à la prévention du trafic des armes et munitions, aux techniques et standards opérationnels de lutte contre l'extrémisme violent, ainsi qu'aux bonnes pratiques en matière d'assistance, de coopération et de renseignement dans le cadre de la gestion des frontières.

COMNAT-ALPC



SOLIDARITÉ

Les femmes pompiers civils distribuent des kits scolaires aux enfants de leurs collègues disparus



Les femmes pompiers civils ont remis, ce mercredi 11 septembre 2024, des kits scolaires à cinquante-quatre (54) enfants de leurs collègues pompiers civils décédés. Et ce, au cours d'une cérémonie organisée à l'ONPC-Côte d'Ivoire. Au nom du Directeur Général de l'Office National de la Protection Civile (ONPC), Monsieur TAKOUO Nahi Sylvain, Conseiller Technique a salué cette initiative de haute portée sociale, et a félicité la Présidente de l'association et l'en-

semble de son équipe qui, par cet acte, viennent insuffler une nouvelle dynamique dans la profession de pompiers civils. L'Amicale des Femmes Pompiers Civils qui compte à ce jour cent trois (103) membres, a vu le jour le 23 janvier 2021 et a pour missions de devenir une aide aux enfants orphelins et veuves des pompiers civils, de réaliser des œuvres caritatives envers les personnes vulnérables et de poser des actions sociales.

ONPC

SECOURISME ET INCENDIE

Remise de diplômes à trente-huit (38) personnes formées par l'ONPC



Le Directeur Général de l'ONPC a remis, ce vendredi 6 septembre 2024, les diplômes de fin de formation en secourisme et incendie, à trente-huit (38) participants dont

vingt-quatre (24), issus du personnel civil de l'ONPC. Débutée le 19 août 2024 dans les locaux de l'ONPC, cette formation qui inclut trois (03) disciplines à savoir EPI, BNS et l'Évacuation est à sa première phase pour ce qui concerne l'ONPC. Au cours de son intervention, le Directeur Général a adressé ses félicitations au département en charge de la formation et à l'ensemble des formateurs. Puis, s'adressant aux récipiendaires, il a ajouté que l'organisation de cette formation s'inscrit dans la vision du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Vagondo DIOMANDE, de vulgariser le secourisme. À ce titre, une session de formation sur les procédures d'évacuation débutera le mardi 10 septembre 2024, visant à doter les agents civils de compétences supplémentaires pour faire face aux situations d'urgence.

ONPC

COOPERATION SUD-SUD

Une délégation comorienne de la sécurité civile à l'ONPC



Le Directeur Général de l'ONPC a reçu, le jeudi 5 septembre 2024 au siège de l'Office National et de la Protection Civile (ONPC), une délégation de la Direction Générale de la Sécurité Civile (DGSC) des Comores. Conduite par le Colonel Soilihi Abdallah RAFICK, le Directeur Général, la délégation a dit venir s'imprégner de l'expérience ivoirienne en matière de protection civile. C'est dans ce cadre qu'au cours d'une séance de travail, il leur a été présenté le processus de gestion des crises

en Côte d'Ivoire notamment dans le cadre du Comité de Gestion Interministérielle de Crises (CGIC) et le Centre Opérationnel National d'Incendie et de Secours (CONIS). Les jours suivants, la délégation a pu échanger avec des structures partenaires de l'ONPC telles que le Groupement de Sapeurs-Pompiers Militaires (GSPM), la SODEXAM et le Centre Ivoirien Antipollution (CIAPOL). Elle a également visité les Centres de Protection Civile (CPC) d'Agboville et de Toumodi.

ONPC

DEUXIÈME SESSION DE FORMATION DU CILAD À DALOA

Prévention de l'usage de substances psychoactives en milieu scolaire

Du 26 au 31 août 2024 s'est tenue à Daloa, la 2ème session de formation sur la prévention de l'usage de substances psychoactives en milieu scolaire organisée par le CILAD, prévention fondée sur la science et des preuves. Les vingt-trois (23) participants et leurs deux (02) formateurs ont, par la suite, été inscrits à la Société Internationale des Professionnels de l'Addiction et sa représentation nationale (Chapter Côte d'Ivoire), présidée par le CILAD. Quant aux enseignants chercheurs, ils ont été inscrits au sein du Consortium International des Universités pour la Réduction de la Demande (ICUDDR).

Pour rappel, cette session intervient après la première qui s'est déroulée du 29 juillet au 3 août 2024 et sera suivie d'une dernière formation et d'une certification des participants.

CILAD



CILAD

RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE

Clôture du séminaire d'appropriation de l'ordonnance relative aux Organisations de la Société Civile (OSC)



Le Directeur de Cabinet Adjoint chargé de l'Administration Territoriale a procédé, ce 24 octobre 2024 à Grand-Bassam à la clôture du séminaire d'appropriation de l'ordonnance n°2024-368 du 12 juin 2024 relative à l'organisation de la société civile et de présentation de ses textes d'application. Il a, dès l'entame de son propos, adressé de vifs remerciements au PNUD, aux Organisations de la Société Civile (OSC), aux administrations et autres structures étatiques ainsi qu'aux différents experts dont l'implication a permis de faire de cette activité un véritable succès.

Poursuivant, le représentant du Ministre Vagondo DIO-MANDE n'a pas manqué de souligner que l'ordonnance consolide des acquis fondamentaux et comporte des innovations notables dont il a donné un aperçu. Il a aussi rappelé que la marche cohérente et juste de toute société

induit que la reconnaissance de droits s'accompagne aussi d'obligations.

À cet égard, les OSC sont notamment soumises aux principes sous-tendant la bonne gouvernance tels que la transparence, l'information et la recevabilité, ainsi qu'au respect des lois de la République. De ce point de vue, le rôle de l'Etat vis-à-vis d'elles, ne devrait pas être perçu comme une ingérence, mais plutôt comme un souci de veiller à ce que l'exercice de leurs activités se conforme notamment aux exigences précitées, dans un contexte de lutte contre le terrorisme, la criminalité organisée et leur financement. Ouvert le 21 octobre dernier par Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, ce séminaire a réuni pendant quatre (04) jours plus d'une soixantaine de participants à Grand - Bassam.

MARIE-MICHÈLE YAO-YAO

INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX DE LA MAIRIE D'ADZOPÉ

Un acte fort pour la décentralisation



Le Directeur Général de la Décentralisation et du Développement Local a représenté Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, ce 8 octobre 2024, à l'occasion de l'inauguration des nouveaux locaux de la Mairie d'Adzopé. Bâti sur une superficie de plus

de 2 000 m2, cet édifice, selon le représentant du Ministre Vagondo DIOMANDÉ honore la ville d'Adzopé et son département ministériel qui assure la tutelle des collectivités territoriales en Côte d'Ivoire.

DGDDL

BILAN DU HADJ 2024

Vers une organisation de pèlerinage résiliente et performante



Le Directeur de Cabinet a présidé, ce 3 octobre 2024, au nom du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Va-

gondo DIOMANDE, le séminaire bilan du Hadj 2024. Placé sous le thème : « Engagement pour une organisation résiliente et performante du Hadj », il a permis de réunir tous les acteurs de l'organisation du Hadj. Ils ont tous ensemble, après avoir passé en revue le déroulement des activités menées, décelé les points forts ainsi que les faiblesses de l'organisation, et ont formulé des recommandations dans la perspective d'une amélioration de l'organisation de ce pèlerinage. Monsieur Benjamin EFFOLI, après avoir félicité les participants pour leurs pertinentes contributions, a rappelé l'engagement du Ministre Vagondo DIOMANDE à maintenir la Côte d'Ivoire au nombre des meilleurs pays organisateurs du Hadj au monde.

MARIE-MICHÈLE YAO-YAO

SESSION ANNUELLE DE LA CAD

En route vers la discipline et la promotion du Corps Préfectoral



Monsieur Benjamin EFFOLI, Directeur de Cabinet, représentant Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité

rité, a présidé, le 1er octobre 2024, la session annuelle de la Commission d'Avancement et de Discipline (CAD) des Membres du Corps Préfectoral au titre de l'année 2024. Cette session organisée par la Direction des Ressources Humaines vise à statuer d'une part sur les « cas disciplinaires » et d'autre part sur les propositions d'avancement à l'échelon et la promotion au grade, sur les dossiers de réclamation et de régularisation des membres du Corps Préfectoral et sur la liste d'aptitude des Administrateurs civils. Au cours de son intervention, Monsieur le Directeur de Cabinet a rappelé aux participants que le Ministre Vagondo DIOMANDE attache une grande valeur à la dignité et à l'honorabilité du Corps Préfectoral. C'est à ce titre qu'il les a exhortés à y faire prévaloir l'ordre et la discipline afin de préserver le prestige de ce grand corps d'élite.

DGAT

CLÔTURE DE L'ATELIER SUR LE RENFORCEMENT DU CONTRÔLE INTERNE DE LA POLICE NATIONALE

Madame le Directeur de Cabinet Adjoint exprime son satisfecit.

Représentant Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Madame KAMBILE épouse PALE Élie, Inspecteur Général de Police, Directeur de Cabinet Adjoint chargé de la Sécurité a procédé, le mercredi 25 septembre 2024, à la clôture de l'atelier portant sur le « Renforcement du Contrôle Interne de la Police Nationale : stratégies pour une Police performante et éthique ».

À la suite de la lecture du rapport de synthèse, elle a remercié et félicité chacun des participants pour leur contribution aux travaux de refonte du Règlement de Discipline Générale de la Police Nationale.

Elle a, au nom du Ministre Vagondo DIOMANDE, exprimé sa satisfaction quant à la tenue de cet atelier qui, à n'en point douter posera les bases d'une Police Nationale mo-



dèle et moderne, plus performante, capable de répondre aux exigences sécuritaires du moment, tout en respectant scrupuleusement les principes d'éthique, d'intégrité et de respect des droits humains.

MARIE-MICHÈLE YAO-YAO

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

Le secteur privé sensibilisé



Les 25 et 26 septembre 2024, à Abidjan, le Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA) a organisé un séminaire national dédié à la sensibilisation des organisations du secteur privé et des milieux d'affaires

sur la Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme (LBC/FT).

Au nom du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, le Directeur de Cabinet Adjoint, Monsieur BAKO Jean Fructueux, a pris part à cette initiative, qui

visait à renforcer l'intégrité des systèmes financiers dans les dix-sept (17) Etats membres du GIABA et à encourager une mise en œuvre efficace des recommandations du Groupe d'Action Financière (GAFI). L'événement a réuni des représentants de secteurs clés tels que la banque, les assurances, l'immobilier, les jeux de hasard, et bien d'autres.

Les participants ont salué la pertinence de ce séminaire et ont convenu de l'urgence de mettre en œuvre des mesures conformes aux quarante (40) recommandations du GAFI, tout en encourageant le GIABA à poursuivre ses efforts de sensibilisation à grande échelle.

MARIE-MICHÈLE YAO-YAO

OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA SÉCURITÉ

Enjeux et solutions contre l'extrémisme violent

C'est au nom du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, que Monsieur Francis OUATTARA, Commissaire Divisionnaire émérite, Conseiller Technique du Ministre a procédé, ce 23 septembre 2024, à l'ouverture de la Conférence Internationale sur la Sécurité placée sous le thème : « Répercussions économiques et sociales de l'extrémisme violent sur les pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest et esquisses de solutions ». Et ce, en présence des Ambassadeurs de Suisse et de Turquie en Côte d'Ivoire, de membres de la Commission sécurité de l'Assemblée Nationale, et de représentants de missions diplomatiques. Organisée par le Centre de Recherche Politique d'Abidjan et la Konrad Adenauer-Stiftung, cette conférence s'inscrit dans le cadre du Programme Régional



Dialogue sur la Politique Sécuritaire en Afrique Subsaharienne (SIPODI) de la Konrad-Adenauer-Stiftung (KAS). Ce programme associe les acteurs de terrain, les décideurs politiques, les analystes et experts sécuritaires et autres acteurs dans la recherche de solutions et d'actions pratiques pouvant contribuer à la stabilité des Etats et au renforcement de la démocratie en Afrique subsaharienne.

MARIE-MICHÈLE YAO-YAO



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité



SUIVEZ-NOUS



Abidjan - Plateau, Boulevard de la République - BP V 241 Abidjan
(+225) 27 20 25 87 87 – Fax : (+225) 27 20 32 32 27

 www.interieur.gouv.ci

L'Inspection Générale des Services de Sécurité

Vers une modernisation du règlement disciplinaire

Depuis sa création en 1964, l'Inspection Générale des Services de Sécurité (IGSS) occupe une place stratégique dans l'organisation du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité. À travers ses missions variées et ses actions de contrôle, l'IGSS s'érige en garant du bon fonctionne-

ment des services de Police et de Protection Civile. L'un des moments forts de l'année fut le séminaire de réflexion sur le Règlement de Discipline Générale (RDG) de la Police datant de 1979. Organisé en septembre 2024, il a mobilisé divers acteurs pour proposer une révision de ce texte clé, en phase avec les évolutions institutionnelles et opérationnelles des quarante-cinq (45) dernières années.



Une histoire d'excellence

L'Inspection Générale a connu une évolution majeure depuis la nomination du Commissaire de Police DIEKET YAO Jean en tant que premier Inspecteur des services en 1964, suivi par le Commissaire Principal ADIEBA Arkhurst Alphonse, premier Inspecteur Général en 1973. Aujourd'hui, sous la direction de l'Inspecteur Général de Police Adama OUATTARA depuis janvier 2024, l'IGSS regroupe cent seize (116) agents.

Missions et responsabilités

Le rôle de l'IGSS s'articule autour de plusieurs axes notamment, l'assistance et l'encadrement des chefs de services, le contrôle du fonctionnement régulier des services de Police et de Protection Civile, la réception des plaintes contre les fonctionnaires de Police et enquêtes disciplinaires mais également, la proposition de mesures pour améliorer l'image des forces de sécurité.

Enquêtes disciplinaires

En 2024, l'IGSS a reçu 395 dossiers de plaintes, dont 66,84% ont été traités. Ces plaintes proviennent principalement des particuliers (41%), suivis du Ministère de l'Intérieur (31%) et du Tribunal Militaire d'Abidjan (28%).

Sorties sur le terrain

Avec quatre-vingt-deux (82) sorties effectuées à Abidjan, l'Inspection a relevé deux cent trois (203) irrégularités impliquant deux cent sept (207) policiers, témoignant de son engagement à garantir la discipline sur le terrain.

Audits des commissariats

L'IGSS a audité treize (13) commissariats, dont deux à Abidjan et onze dans les régions. Ces missions ont permis d'évaluer divers aspects de la gestion policière et de formuler des recommandations.

Autres activités marquantes

L'IGSS a également contribué à la supervision des passations de charges, des concours de la Police Nationale, des ateliers de stratégie de communication et les soutenances de mémoires des élèves commissaires de Police et à l'installation des comités communaux de lutte contre le racket.

Un avenir prometteur

Grâce à son dynamisme et à son efficacité, l'Inspection Générale des Services de Sécurité continue d'incarner un modèle de rigueur et de transparence, au service de la sécurité et de la justice en Côte d'Ivoire. Avec des perspectives d'amélioration et d'innovation, elle demeure un pilier essentiel du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité.

MIRIAME COULIBALY

La Direction de la Formation

Un pilier essentiel pour la modernisation et la professionnalisation des services de sécurité



Contrôleur Général de Police
Touré Albert KOUACOU
Directeur de la Formation

Face à la montée des menaces sécuritaires et à la multiplication des grands événements nationaux et internationaux, le besoin de formations adaptées aux nouveaux défis de sécurité se fait de plus en plus pressant. Dans ce contexte, la modernisation et la professionnalisation des services de l'administration et de sécurité deviennent essentielles pour répondre aux attentes de la population et renforcer le lien de confiance entre les forces de l'ordre et la communauté. C'est pour répondre à ces exigences que le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité a mis en place, par décret n° 2019-1007 du 4 décembre 2019, abrogé par le décret n° 2021-452 du 8 septembre 2021, la Direction de la Formation.

Dirigée par le Contrôleur Général de Police Major Touré Albert KOUACOU Directeur de la Formation, cette direction joue un rôle capital dans le renforcement des capacités du personnel de l'administration du territoire, des collectivités territoriales et des districts autonomes. Elle coordonne les activités des établissements de formation de la police et de la protection civile, soutient la réalisation de diagnostics organisationnels des services du ministère, et conçoit le plan de formation continue. Cette approche permet d'assurer le développement des compétences et d'anticiper les performances futures des agents.

Depuis sa création en 2019, la Direction de la Formation a réalisé des progrès notables. Avec 45 sessions de formation continue, elle a formé 2 147 policiers et mis en place un réseau dynamique de 80 coordinateurs régionaux et 209 formateurs. Elle a également acquis 20 salles de formation continue, dont 14 situées à l'intérieur du pays, équipées de matériel spécialisé pour diverses formations, allant de la gestion démocratique des foules aux opérations de secours, en passant par l'armement et les techniques de tir. Ces actions ont été soutenues par l'élaboration de 32 malles pédagogiques.

En attendant l'achèvement de son centre de formation continue en construction à Yamoussoukro, la Direction dispense ses cours dans les écoles de police d'Abidjan et de Korhogo, et dans les 20 salles de formation situées dans les préfectures et districts de police. Les bureaux de la Direction, situés à Cocody, abritent une salle de formation moderne, équipée de matériel audiovisuel de pointe.

Des partenariats stratégiques pour des formations de qualité

Pour améliorer la qualité de ses formations, la Direction de la Formation a développé des partenariats avec diverses institutions nationales et internationales. Parmi elles, le Conseil National des Droits de l'Homme, des organisations de la société civile, des universités, des cabinets de formation, ainsi que des agences telles que le PNUD, ONU Femmes,

les ambassades des États-Unis et de France, la JICA et la GIZ. Ces collaborations permettent de renforcer des projets importants comme la promotion de la police de proximité, la lutte contre les violences basées sur le genre, et la lutte contre le terrorisme, tout en mesurant les opportunités pour les femmes dans les opérations de maintien de la paix.

Harmonisation et développement des compétences

Sur le plan institutionnel, la Direction œuvre pour harmoniser le fonctionnement des deux écoles de police et faciliter la mise en œuvre du décret portant création de la police municipale. Elle développe des outils d'orientation pour s'assurer que les formations soient intégrées dans la gestion des carrières, en renforçant la prise en compte du

genre dans la formation des agents. La police de proximité reste un axe majeur de gouvernance inclusive pour la Direction de la Formation, qui œuvre au développement et à la vulgarisation de ce concept à travers des actions de dialogue socio-sécuritaire. L'objectif est de créer un climat de confiance durable entre les forces de l'ordre et les citoyens.

Des initiatives pour un renforcement global

Le renforcement du dialogue interinstitutionnel est également au cœur des priorités. La Direction collabore avec des institutions telles que le Ministère de la Justice, les collectivités territoriales et la société civile pour une coordination accrue de la réponse sécuritaire. Elle mise aussi sur une synergie locale en travaillant avec les autorités et acteurs

locaux pour étendre l'impact des formations en matière de maintien de l'ordre, de prévention des conflits et de gestion de crises. Grâce à des coopérations Sud-Sud et Nord-Sud, la Direction favorise l'apprentissage par des échanges de connaissances, des missions d'observation et des stages d'immersion dans des pays aux contextes similaires.

La digitalisation, une priorité pour des formations accessibles à tous

La Direction de la Formation s'engage résolument dans la digitalisation des formations. L'objectif est de développer des formations en ligne, accessibles via des webinaires et des plateformes numériques, pour atteindre un plus grand nombre d'agents, y compris dans les régions les plus éloi-

gnées. Elle contribue également à la préservation de la paix sociale en dispensant des formations spécifiques au personnel électoral, en collaboration avec les autorités électorales nationales et locales, pour assurer un climat apaisé lors des élections.

Un acteur clé des réformes du Ministère

La Direction de la Formation soutient l'amélioration continue des performances des agents et se positionne comme un acteur central dans la mise en œuvre des réformes du Ministère. Elle travaille de manière proactive pour permettre à la Police nationale de mieux anticiper les menaces sécuritaires, tout en générant des initiatives conjointes avec d'autres services du Ministère tels que l'Administra-

tion du territoire, la Protection civile et la Police municipale. En somme, la Direction de la Formation représente un maillon essentiel dans la modernisation de la sécurité en Côte d'Ivoire. Grâce à ses initiatives, son engagement et ses partenariats, elle contribue à créer un environnement sécuritaire stable, condition indispensable pour le développement socio-économique du pays.

Centre de Formation Continue de la Police Nationale

Le Général de Corps d'Armée, Vagondo DIOMANDE, multiplie les actions pour assurer la réussite du projet de construction du Centre de Formation Continue de la Police Nationale à Yamoussoukro. Après une visite sur le chantier le 28 octobre 2024, il a tenu, les 29 novembre et 2 décembre 2024, des séances de travail avec le comité de suivi des travaux.

Bâti sur une superficie de près de 30 hectares, ce centre est conçu pour offrir aux stagiaires des formations de qualité alliant théorie et pratique, avec des infrastructures modernes et des zones dédiées aux activités sportives. Cependant, des difficultés rencontrées dans l'exécution des travaux ralentissent le calendrier prévu. Face à cette situation, le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, a instruit le Préfet à effectuer un suivi plus rigoureux du chantier afin de garantir son avancement.

Lors des séances de travail des 29 novembre et 02 décembre, Monsieur le Ministre et les membres du comité ont évalué l'état d'avancement des travaux et identifié les obstacles majeurs. Les intervenants ont salué la détermination et l'implication personnelle du Ministre Vagondo DIOMANDE, dans l'exécution de ce projet inscrit dans le cadre de la Loi de Programmation de Sécurité Intérieure 2016-2020.



MIRIAME COULIBALY

EXCELLENCE ET MERITE DANS LE SECTEUR SECURITAIRE

Super Prix Diamant pour le Directeur de Cabinet du Ministère de l'Intérieur

Monsieur Benjamin EFFOLI, Préfet Hors Grade, Directeur de Cabinet du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, a reçu dans la soirée du 14 décembre 2024, à Abidjan - Plateau, le Super Prix Diamant « Alassane OUATTARA » d'Excellence et du Mérite Professionnel dans le secteur Sécuritaire pour l'Emergence 2024. Et ce, au cours de la 21e édition du gala de distinction organisé par la structure Afrique Vérité et qui a honoré plusieurs personnalités issues de divers domaines d'activités tant du secteur public que privé, ainsi que le Président de la République, pour son leadership éclairé. Prenant la parole au nom des récipiendaires, Monsieur le Directeur de Cabinet a d'une part, salué cette belle initiative d'Afrique Vérité, car selon lui ces distinctions sont « de vibrants hommages, à nos Administrations, à nos Ministères et aux entités diverses au sein desquelles nous officions, ainsi qu'à leurs Premiers



responsables. » Et d'autre part, exprimé toute son admiration et sa reconnaissance au Ministre Vagondo DIOMANDE, comptable du présent prix, pour « la qualité de son leadership et de son management à visage humain ».

SCRP MIS

CÉLÉBRATION DU MÉRITE

Le Ministre Vagondo DIOMANDE honoré

Le 19 décembre 2024, l'esplanade du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité a abrité la cérémonie de remise des insignes du grade de Commandeur dans l'Ordre du Mérite sportif ivoirien au Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, le Général Vagondo DIOMANDÉ. Cette distinction, hautement symbolique, témoigne de son engagement indéfectible et de son leadership dans le domaine de la sécurité, en particulier lors de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2023.



Placée sous le Haut Patronage de Son Excellence Monsieur Robert Beugré MAMBÉ, Premier Ministre, Ministre des Sports et du Cadre de Vie, et présidée par Monsieur ADJE Silas Metch, Ministre délégué auprès du Premier Ministre chargé des Sports, la cérémonie a rassemblé un parterre de personnalités civiles et militaires. Organisée pour honorer cinquante (50) membres des Forces de sécurité ayant joué un rôle déterminant dans le processus de sécurisation de la CAN 2023, l'événement a vu la reconnaissance méritée de plusieurs acteurs dont des officiers généraux, des officiers supérieurs, et des agents des corps

de l'Armée, de la Gendarmerie et de la Police Nationale. Dans son discours, l'Inspecteur Général de Police, Adama OUATTARA, Inspecteur Général des Services de Sécurité, s'est fait l'écho de la reconnaissance des récipiendaires envers le Président de la République, SEM Alassane OUATTARA. Il a salué les moyens conséquents déployés pour garantir un niveau de sécurité exceptionnel, permettant à la 34e édition de la CAN d'être unanimement reconnue, tant au niveau national qu'international, comme un modèle de réussite organisationnelle et sécuritaire.

MIRIAM COULIBALY

EXCELLENCE

Et de deux pour Dr YAPI Fidel

Le Directeur Général de la Décentralisation et du Développement Local a reçu le vendredi 13 décembre 2024 à Abidjan, un prix spécial à l'occasion de la Journée d'Excellence organisée par la mairie de Port-Bouet. Il y a quelques semaines, Dr YAPI Fidel s'est vu décerné à Kigali (Rwanda), le prix du Meilleur

Manager Africain dans le domaine de la décentralisation. Deux distinctions qui mettent en lumière l'immense travail d'amélioration de la gouvernance des collectivités territoriales en Côte d'Ivoire, entrepris depuis quelques années par le Directeur Général de la Décentralisation et du Développement Local.

DGDDL



EXCELLENCE ET MÉRITE À L'HONNEUR

Le Ministre Vagondo DIOMANDÉ décore près de 400 agents et personnalités

Le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, le Général de Corps d'Armée Vagondo DIOMANDE, a présidé le jeudi 5 décembre 2024, au sein du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité au Plateau, la cérémonie de décoration des agents de son département ministériel et la remise des 2e et 3e Prix National d'Excellence.



Parmi les récipiendaires, quatre (04) lauréats du Prix National d'Excellence 2024 ont été honorés, aux côtés de vingt-huit (28) décorés dans l'Ordre de la Fonction Publique (7 commandeurs, 8 officiers et 13 chevaliers), quarante-deux (42) récipiendaires de la médaille d'honneur de la Police avec Palmes et trois cent soixante-cinq (365) titulaires de la médaille d'honneur de la Police. Ces distinctions ont concerné des personnalités issues de divers secteurs notamment, l'Administration Territoriale, la Police Nationale, l'Armée, la Gendarmerie Nationale et bien d'autres corps de métiers. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la dynamique d'excellence impulsée par le Président de la République, Son Excellence Alassane OUATTARA, à travers la création du Prix National d'Excellence en 2014. Le Ministre Vagondo DIOMANDE a tenu à souligner l'importance de cette démarche en saluant l'engagement et la loyauté de ses collaborateurs.

Au cours de son allocution, le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité a félicité les récipiendaires. Il leur a fait savoir que, par leur abnégation et leurs performances, ils se sont érigés en modèles pour leurs collègues, pour la société et surtout pour la jeunesse ivoirienne qui est l'avenir de ce pays. « Vous contribuez, par vos performances remarquables, à hisser la Côte d'Ivoire au rang des pays de destination de premier choix, non seulement en Afrique, mais aussi à l'échelle mondiale. » a-t-il déclaré à leur endroit. Cette cérémonie a également été marquée par la reconnaissance faite aux acteurs de la commission de sécurité du Comité d'Organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (COCAN), pour leur contribution exceptionnelle à la sécurisation de la 34e édition de la Coupe d'Afrique des Nations, organisée avec succès en janvier 2024 par la Côte d'Ivoire.



Au nom des récipiendaires, Madame Henri Imelda DOUSSOU TRAORÉ, Préfet du département de Béoumi et lauréate du 3e Prix de la Meilleure Autorité Préfectorale, a exprimé sa gratitude envers l'État et le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, pour cette reconnaissance du mérite professionnel. Elle a également réaffirmé l'engagement de ses pairs à incarner les valeurs de rigueur, de discipline et

d'excellence.

Cette cérémonie, riche en émotions, reflète la volonté de l'État ivoirien de valoriser ses serviteurs les plus méritants. Un bel hommage à celles et ceux qui, chaque jour, travaillent avec abnégation pour protéger, unir et faire avancer la Côte d'Ivoire.

MIRIAME COULIBALY

RECONNAISSANCE POUR L'EXCELLENCE DANS LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Le Préfet Hors grade KOFFI KOFFI Kan Innocent distingué meilleur DRH de l'administration publique

Le Préfet Hors grade, KOFFI KOFFI Kan Innocent, Directeur des Ressources Humaines (DRH) du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, a remporté le 29 novembre 2024, l'Award d'Or décerné au meilleur DRH de l'Administration Publique par le Ministère d'Etat, Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration.

C'était à l'occasion de la 3e édition des Awards de la

Fonction publique, qui s'est tenue au Sofitel Hôtel Ivoire. Monsieur KOFFI KOFFI Kan Innocent a reçu des mains De Madame la Ministre d'État, Ministre de la Fonction publique et de la Modernisation de l'Administration, Madame Anne Désirée OULOTO, un trophée, un certificat, un ordinateur, une tablette de dernière génération et une somme de trois millions de FCFA.

MIRIAME COULIBALY



Dans les coulisses du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, le service courrier joue un rôle fondamental. Chargé de la réception, de l'enregistrement et de l'acheminement des courriers, il assure la fluidité des échanges au sein de l'administration. Pour mieux comprendre le fonctionnement de cette cellule stratégique, nous avons suivi pendant une journée Monsieur ASSOUMOU Ahoua, chef de ce service depuis 2011.



07h30 : Dès les premières heures de la matinée, Monsieur Assoumou, dans une atmosphère conviviale, prend le pouls de son équipe. Il se rend dans chaque bureau pour échanger avec ses collaborateurs, faire le bilan des tâches effectuées la veille et planifier celles de la journée. La journée commence véritablement avec la réception du courrier arrivé, qui sera ensuite transmis au Directeur de Cabinet pour être imputés aux responsables des services du ministère concernés.

Le service courrier, sous la houlette de Monsieur Assoumou, est organisé en trois unités distinctes : le service courrier confidentiel, qui reçoit les documents des insti-

tutions gouvernementales ; le service courrier arrivée, qui traite tous les courriers externes non institutionnels ; et le service courrier départ, chargé des envois vers l'extérieur. Cette organisation permet une gestion rigoureuse et une répartition efficace des courriers, afin que ceux-ci atteignent rapidement les structures concernées.

Soucieux de moderniser le service, Monsieur Assoumou a introduit une fiche d'imputation pour simplifier et accélérer la répartition des documents. Ses équipes peuvent si nécessaire, prolonger leur journée jusqu'à tard le soir, afin de traiter des dossiers sensibles, comme ceux destinés aux réunions du conseil des ministres ou du gouvernement.





18h : À la fin de la journée, un bilan est effectué et les priorités pour le lendemain sont fixées.

Avec une expérience de plus de dix ans à la tête du service courrier, Monsieur Assoumou incarne le professionnalisme, la discrétion, la discipline, la rigueur et la patience. Il encourage la jeunesse à adopter ces qualités, tout en prônant la célérité et l'efficacité au travail.

Aujourd'hui, son dévouement et son engagement pour l'amélioration continue des processus font de lui un pilier essentiel au sein du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité. Son plus grand défi réside dans la numérisation des

processus de gestion du courrier, un projet en cours qui promet de transformer les pratiques administratives. Il se félicite du soutien constant du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, le Général de corps d'Armée Vagondo DIO-MANDE, qui lui a témoigné sa reconnaissance par deux décorations : un diplôme d'honneur de la police et une médaille d'honneur du travail.

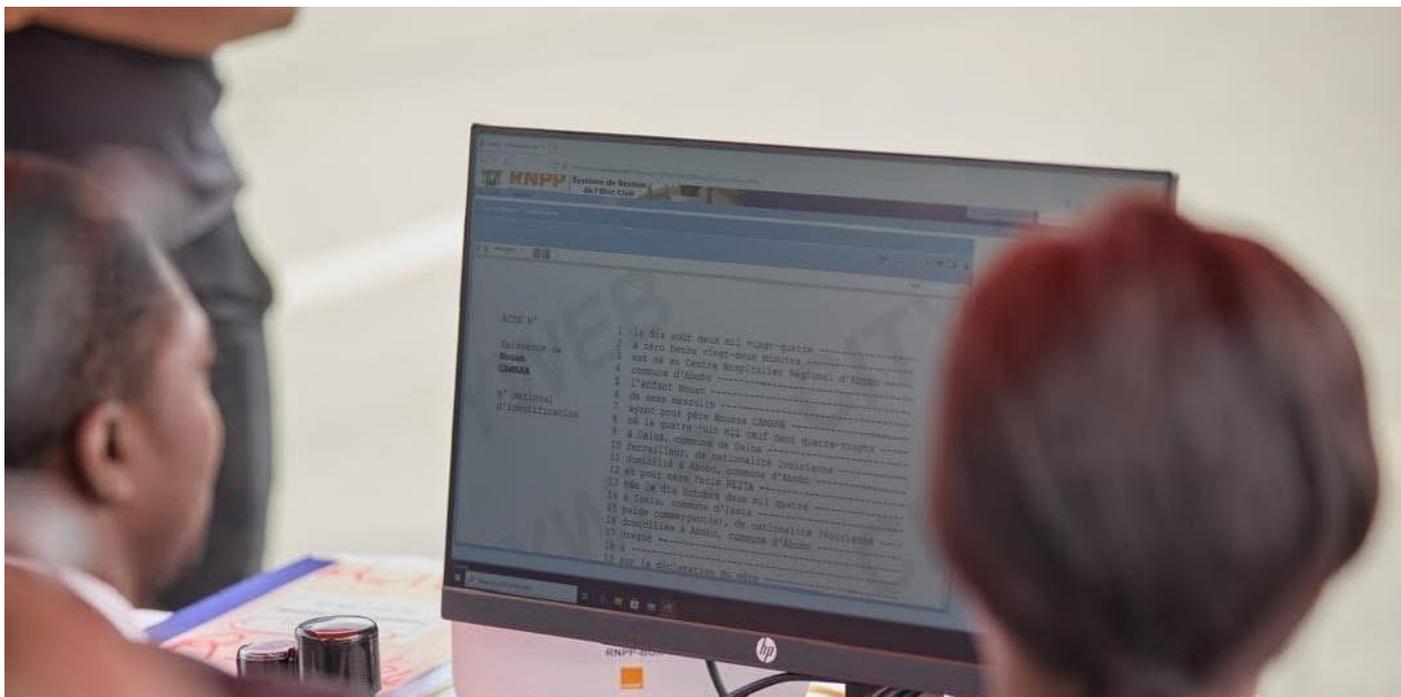


MIREILLE KONAN

DIGITALISATION DES ACTES DE L'ÉTAT CIVIL

L'ONECI innove avec City web

City web, est l'outil national de gestion des faits d'état civil, développé par l'Office National de l'État Civil et de l'Identification (ONECI) et qui révolutionne la gestion des données et des actes d'état civil en Côte d'Ivoire.



Ce progiciel permet aux centres d'état civil d'enregistrer, de stocker et de gérer les événements de la vie civile des citoyens, tels que les naissances, les mariages, les décès, ainsi que les mentions et avis associés aux actes. Lancé en mars 2023 pour couvrir à terme les 687 centres d'état civil, City web est conçu pour moderniser et améliorer la gestion des données vitales des citoyens, facilitant ainsi l'accès aux services gouvernementaux et contribuant à une meilleure précision et intégrité des registres civils. Si City web apporte une solution digitale à la question de fiabilité de l'état civil en Côte d'Ivoire, il n'en demeure pas moins pour la modernisation de l'état civil qui est un élément clé dans la politique sociale du Gouvernement. Ainsi, avec City web, fini les déplacements vers les lieux de naissance pour se faire établir un extrait d'acte de naissance. A l'occasion de la célébration de la Journée africaine de l'état civil le 10 août 2024, à la mairie d'Abobo, le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Vagondo DIOMANDE a affirmé qu'« à ce jour, ce sont 346 centres d'état civil qui sont connectés au logiciel City web, soit 238 sous - préfectures sur 490 et 108 mairies sur 201. »

Dans l'optique d'atteindre le taux de déclaration d'au moins 80 % de tous les faits d'état civil, City web a commencé également à être déployé à l'international dans 2 centres d'état civil en France.

Principales fonctionnalités de City web :

- Création des actes et documents d'état civil : Génération et gestion des actes de naissance, mariage, PACS, décès, etc.
 - Prévisualisation et impression des actes : Possibilité de visualiser et d'imprimer les actes et documents annexes.
 - Gestion des informations sur les personnes : Suivi du statut matrimonial, des changements d'adresse, des décès, etc.
 - Numérisation et traitement des actes : Numérisation des actes anciens et traitement des images.
 - Interconnexion avec les services publics : Utilisation des données par l'Administration publique.
 - Sécurité des échanges : Échanges sécurisés et conformes aux réglementations en vigueur.
 - Gestion des livrets de famille et des renouvellements : Suivi et gestion des livrets de famille et des renouvellements.
- A propos de l'Office National de l'Etat Civil et de l'Identification (ONECI) Il a été créé en 2019 par le décret N°2019-458 du 22 mai 2019, en remplacement de l'Office National de l'Identification (ONI). Les objectifs assignés à l'ONECI sont : la mise en œuvre de la politique de l'état civil en liaison avec les officiers et agents d'état civil et les autorités judiciaires, ainsi que l'identification des personnes résidant en Côte d'Ivoire.

DAVID KOUAME

La Côte d'Ivoire premier pays du continent africain doté d'un tel outil

La Côte d'Ivoire a renforcé son dispositif de protection des mineurs en adoptant le Plan Alerte Enlèvement. Lancé officiellement le 20 septembre 2024, par le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, le Général de Corps d'Armée Vagondo DIOMANDE, ce plan est un aboutissement réussi de la longue tradition de collaboration entre les ministères français et ivoirien de l'Intérieur.



Plusieurs faits majeurs ont marqué le processus qui a vu le lancement effectif du Plan Alerte Enlèvement en Côte d'Ivoire. Tout part, de la signature, en avril 2022, d'une convention d'organisation du plan alerte enlèvement par sept ministères impliqués : le Ministère de la Défense (via la gendarmerie nationale), le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, le Ministère de la Communication, le Ministère des Transports, le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant et le Ministère des Eaux et Forêts. Par la suite, une visite de travail du Ministre Gérard DARMANIN, Ministre français de l'Intérieur à Abidjan le 27 septembre 2022, a permis de consacrer l'appui de la France au succès de cette initiative en Côte d'Ivoire à travers d'une part, la remise d'un appui en matériel roulant, informatique et de travail d'une valeur globale de 63 000 euros, soit environ quarante millions de FCfa. Et d'autre part, la nomination au sein de son cabinet, du commissaire de police Albane Pichon qui succède au commissaire Eric Dubuis, principal initiateur du « Plan Alerte Enlèvement ». Plusieurs formations ont alors été organisées afin de faire bénéficier les services concernés de l'expertise française :

formation en surveillance filature, rédaction de procédure, recueil des traces et indices, négociation de crise et gestion de salles opérationnelles. Parallèlement, 230 000 euros de dons de matériel et équipement ont été offerts à la police nationale afin de parfaire le dispositif opérationnel. Une audience accordée au Ministre de l'intérieur et de la Sécurité en novembre 2023, à son cabinet à Beauvau (Paris) a permis en outre, d'évaluer l'état de préparation du dispositif Alerte Enlèvement avant son lancement. Les préparatifs de la 34^è édition de la Coupe d'Afrique des Nations, et la lutte anti-terroriste étaient au menu de ces échanges. La présence de la France au sein du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité ne se limite pas à ce dispositif. Elle s'étend également aux domaines de la Protection Civile et de la Formation des fonctionnaires de police.

Un renforcement continu des capacités de la Protection Civile. Le Conseiller Technique détaché auprès de l'ONPC organise différentes formations à destination des pompiers civils ou militaires. Ainsi, une centaine de pompiers civils et militaires sont formés chaque année en Côte d'Ivoire sur différentes thématiques par des pompiers français venus spécialement à cet effet:



formation sur la sécurité bâtementaire (risques incendies des bâtiments en construction, règles et normes bâtementaires), formation au commandement opérationnel des engins et des équipes de secours, formation au sauvetage aquatique en période d'inondation, formation aux risques radiologiques, risques industriels et technologiques.

Des pompiers ivoiriens sont également accueillis dans les centres de formation français sur des thématiques spécifiques telles que : la formation au commandement des opérations de secours, la formation aux risques chimiques, la formation au secourisme...

Enfin, cette coopération se traduit également par un certain nombre de dons de matériels telles que des embarcations rigides mobilisables en cas d'inondation, du matériel d'interventions de secours à personnes ainsi que du petit matériel utile pour les interventions de secours aquatiques

La formation au cœur de la stratégie de la Direction Générale de la Police Nationale :

Formation des forces mobiles pour la CAN : une part importante de l'activité du conseiller quel conseiller ???? a été la formation des différentes forces mobiles de la police nationale engagées sur les dispositifs de la CAN (environ 10 semaines de formation). Des formations, dispensées par deux CRS français, ont été organisées dans toutes les villes accueillant officiellement les matchs ainsi que des visites techniques sur les dispositifs de sécurité avec les responsables de sécurité.

Des formations ont également été effectuées à destination des enquêteurs sur la lutte contre le blanchiment d'argent et la délinquance financière, mais également sur la police de proximité portant sur la sensibilisation en milieu scolaire et associatif.

L'ensemble de ces formations sont réalisées par des poli-

ciers français. Elles donnent lieu à de nombreux échanges et à la recherche de solutions communes pratiques.

Enfin, chaque année, des officiers et commissaires de la police nationale ivoirienne sont envoyés en formation d'une année dans les écoles de formation de la police nationale française afin de découvrir les techniques françaises de maintien de l'ordre, de police judiciaire, de police technique, scientifique et de police de proximité.

Lutte contre la fraude documentaire

Le Conseiller Sûreté Immigration assure des formations en fraude documentaire, en binôme avec le pôle formateur ivoirien « fraude documentaire ». Ce sont plus de deux cent (200) agents des forces de sécurité intérieure en poste aux frontières terrestres et aéroportuaires qui sont formés ou recyclés chaque année. Des modules d'initiation et de perfectionnement à la lutte contre la fraude documentaire et la fraude à l'identité sont également prévus au programme de formation initiale des fonctionnaires de police dans les deux écoles de police de Côte d'Ivoire.

Il est également présent à l'aéroport pour apporter conseil et soutien aux différents agents concourant au contrôle frontière (compagnies, agents de sécurité, contrôle frontière...).

Formation professionnelle

Dans le cadre de la coopération technique entre la Côte d'Ivoire et la France, le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité a organisé une formation dédiée aux chargés de communication du Ministère sur les principes et techniques de la communication institutionnelle. Par ailleurs, une session de media training a été dispensée aux responsables des structures du Ministère.

MARIE-MICHÈLE YAO-YAO

RÉFORME DE L'OFFICE NATIONAL DE LA PROTECTION CIVILE (ONPC)

Nouvelles attributions et missions pour une meilleure gestion des risques et catastrophes



Après son accession à l'indépendance, l'Etat de Côte d'Ivoire crée, le Service National de la Protection Civile (SNPC) par Décret n°61-137 du 15 avril 1961 et placé sous l'autorité du Ministère de l'Intérieur.

De simple service de la protection civile, il a changé de statut et gagné en importance et en autonomie au fil des ans. Alors, si le Décret n°2000-822 du 22 novembre 2000, lui a donné la dénomination d'Office National de la Protection Civile (ONPC) en lui consacrant le statut d'Etablissement Public National (EPN), et que le décret n°2008-60 du 28 février 2008 l'a érigé en Direction Générale, l'an 2023 a vu l'adoption d'un nouveau décret qui obéit d'une part, aux exigences de conformité imposées par la loi n° 2020-627 du 14 août 2020, fixant les règles générales relatives aux Etablissements Publics Nationaux et portant création de catégories d'Etablissements Publics, et d'autre part, à la nécessité de mettre en cohérence le cadre juridique de l'ONPC avec l'accroissement de la demande d'assistance en matière de catastrophes et de renforcement des capacités dans le domaine de l'atténuation des risques.

Ainsi, l'ONPC dévient, désormais, un Etablissement Public Administratif, Social, Culturel et Environnemental, chargé de mener la réflexion, la recherche, les études et les opérations d'intervention pour la protection des personnes, des biens et de l'environnement, en cas d'accidents, de sinistres, de catastrophes d'origine naturelle, technologique ou humaine.

A ce titre, ce décret renforce les compétences de l'ONPC et accroît ses moyens opérationnels avec l'institution d'un certificat de sécurité incendie exigible aux maîtres d'ouvrage des travaux de construction d'un certain nombre d'édifices classés pour la protection de l'environnement, aux propriétaires des immeubles à plus de deux niveaux ainsi qu'aux propriétaires des établissements recevant du public, en vue de la prévention et de l'atténuation efficace des risques et de la gestion optimale de tout type de catastrophe sur l'ensemble du territoire national.

Ci-après les nouvelles attributions de l'ONPC inscrites au Titre II du décret 2023-1004 du 20 décembre 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Office National de la Protection Civile.

Article 4 : L'ONPC, organisme national de réflexion, de recherche, d'étude, de conseil et d'intervention pour la protection des personnes, des biens et de l'environnement, a pour mission de mettre en œuvre la politique du gouvernement en matière de protection civile ;
A ce titre, il est chargé :

- d'initier, de proposer et d'élaborer des lois et règlements en matière de protection civile et de veiller à leur mise en œuvre ;
- d'assurer le suivi et l'application de la réglementation en matière de protection civile ;
- d'assurer la sensibilisation et la formation des personnes physiques et morales en matière de secourisme, de sécurité incendie et de toute question liée à la protection civile, et de délivrer, le cas échéant, des actes et diplômes y afférents ;
- d'assurer la prévention et la gestion des risques civils ;
- d'organiser et de coordonner les activités de secours d'urgence en cas d'accidents, de sinistres, de catastrophes d'origine naturelle, technologique ou humaine ;
- de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans de secours et de protection ;
- de coordonner et de suivre les plans techniques d'urgence ;
- d'assurer la protection et l'assistance des personnes, des biens, des biens culturels et de l'environnement, en cas d'accidents, de sinistres et de catastrophes, de même qu'en temps de paix ou de guerre, en liaison avec les autres services concernés ;
- d'assurer le suivi de la mise en œuvre de la réglementation de l'eau, en liaison avec les autres services concernés ;
- de veiller à la sensibilisation et à l'information du public en matière de protection civile
- de participer aux actions en faveur de la paix et de l'assistance humanitaire, ainsi qu'à la défense civile ;
- de participer aux travaux de délivrance du permis de construire, en liaison avec les services compétents du Ministère en charge de la Construction ;
- de participer aux travaux de validation des études d'impact environnemental et social ;
- de certifier les installations relatives à la protection contre les incendies, des immeubles à plus de deux niveaux, les installations classées pour la protection de l'environnement, ainsi que les établissements recevant du public ;
- d'agréer et de contrôler les établissements pour la fourniture de biens et services, l'enseignement et la pratique du secourisme et de la sécurité incendie ;
- de proposer et de conduire la réponse interministérielle aux crises d'origine naturelle, technologique ou humaine ;
- de planifier les équipements, d'organiser et de coordonner les opérations de secours dans le cadre de l'action humanitaire ;
- de coordonner et de mettre en œuvre les opérations et plans d'organisation des secours médicaux, en liaison avec les services ainsi que les organismes privés compétents en matière de secours d'urgence et de transport sanitaire ;
- de définir les normes d'équipement des structures de protection civile ;
- de lutter contre les feux de brousse et les inondations ;
- de participer à la lutte contre les épidémies, endémies, pandémies et épizooties, en liaison avec les autres services concernés ;

- d'assurer le commandement opérationnel des unités investies à titre permanent d'une mission de protection civile ;
- d'assurer la communication opérationnelle en période de crise ;
- d'homologuer, avant usage sur le territoire national, tout produit et matériel destiné au secourisme et à la sécurité incendie ;
- d'assister et de participer à la gestion des réfugiés, apatrides et toutes les populations civiles en détresse, en liaison avec les autres services concernés.

Article 5 : Après leur construction et préalablement à leur abonnement au service d'électricité, les immeubles à plus de deux niveaux, les installations classées pour la protection de l'environnement, ainsi que les établissements recevant du public, sont soumis à la délivrance, par le Directeur Général de l'ONPC, d'un certificat de sécurité incendie attestant de leur conformité aux normes de sécurité incendie et de lutte contre la panique.

Le certificat de sécurité incendie est délivré à la suite d'un contrôle effectué par les services compétents de l'ONPC, et sans préjudice de tout autre acte de conformité requis par l'autorité administrative compétente.

Le certificat de sécurité incendie est renouvelable tous les cinq ans après un nouveau contrôle des bâtiments et installations concernés.

Article 6 : Si à la suite du contrôle prévu à l'article précédent, les bâtiments et installations concernés ne répondent pas aux normes et exigences en matière de sécurité incendie, le Ministre chargé de la Protection Civile procède, par arrêté, à leur fermeture sur rapport du Directeur Général de l'ONPC.

Article 7 : Les conditions, la procédure et les coûts liés à la délivrance du certificat de sécurité incendie sont déterminés par arrêté conjoint du Ministre chargé de la Protection Civile, du Ministre chargé de la Construction, du Ministre chargé du Budget et des Finances.

NB: Il convient de noter que la délivrance des certificats de sécurité incendie n'est pas encore effective. Et en attendant son implémentation, à ce jour, l'ONPC anticipe en faisant des sensibilisations, pour éviter les drames dans les bâtiments.

DAVID KOUAME

PRESIDENTIELLE AUX USA : Une victoire écrasante de Donald TRUMP à la Maison-Blanche



Le républicain a gagné haut la main l'élection du 5 novembre 2024 face à la démocrate Kamala HARRIS, et les républicains sont désormais majoritaires au Sénat comme à la Chambre des représentants. Quarante-cinquième président américain, Donald TRUMP sera donc également le 47e à partir du 20 janvier 2025, jour de son investiture.

En effet, Donald TRUMP a triomphé dans l'ensemble des Etats pivots. Mieux, il a amélioré son score dans la quasi-totalité des 50 Etats. Et au collège électoral, il a récolté 312 grands électeurs, laissant loin derrière lui sa rivale démocrate Kamala HARRIS, à 224 grands électeurs. La victoire la plus nette depuis Barack Obama en 2012, et... depuis 1988 pour un républicain.

Source : <https://www.lesechos.fr/elections/presidentielle-americaine/presidentielle-americaine-le-retour-fracassant-de-donald-trump-a-la-maison-blanche-2131713>

Le candidat de l'opposition John MAHAMA remporte la présidentielle au GHANA

Le républicain a gagné haut la main l'élection du 5 novembre 2024 face à la démocrate Kamala HARRIS, et les républicains sont désormais majoritaires au Sénat comme à la Chambre des représentants. Quarante-cinquième président américain, Donald TRUMP sera donc également le 47e à partir du 20 janvier 2025, jour de son investiture.

En effet, Donald TRUMP a triomphé dans l'ensemble des Etats pivots. Mieux, il a amélioré son score dans la quasi-totalité des 50 Etats. Et au collège électoral, il a récolté 312 grands électeurs, laissant loin derrière lui sa rivale démocrate Kamala HARRIS, à 224 grands électeurs. La victoire la plus nette depuis Barack Obama en 2012, et... depuis 1988 pour un républicain.

Source : <https://www.lesechos.fr/elections/presidentielle-americaine/presidentielle-americaine-le-retour-fracassant-de-donald-trump-a-la-maison-blanche-2131713>





Église catholique : L'archevêque d'Abidjan Ignace Bessi DOGBO créé Cardinal

Le samedi 7 décembre 2024, lors d'un consistoire ordinaire public, le pape François a créé 21 nouveaux cardinaux parmi lesquels, Mgr Ignace Bessi DOGBO, Archevêque métropolitain d'Abidjan (Côte d'Ivoire).

Entré dans l'histoire en recevant la pourpre cardinalice des mains du Saint-Père au Vatican, à Rome, le prélat ivoirien Ignace Bessi DOGBO a participé à la messe en la solennité de l'Immaculée Conception aux côtés du Pape François, le lendemain de sa création, à la Basilique Saint-Pierre au Vatican.

Une délégation de haut niveau conduite par Madame la Ministre d'État, Ministre de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration Anne Désirée OULOTO a été dépêchée par le Président de la République Son Excellence Alassane OUATTARA en vue de témoigner l'engagement de la Côte d'Ivoire auprès du nouveau cardinal ; un acte qui réaffirme son attachement à la foi, au dialogue interreligieux et à la paix universelle.

<https://www.fratmat.info/article/2383278/societe/eglise-catholique-larcheveque-dabidjan-ignace-bessi-dogbo-cree-cardinal>

Chute de Bachar AL-ASSAD en Syrie



Les rebelles du groupe islamiste Hayat Tahrir Al-Cham ont annoncé la prise de la capitale Damas, dimanche 8 décembre, mettant fin au long règne de Bachar AL-ASSAD. En effet, dans la nuit du 7 au 8 décembre 2024, le régime de Bachar EL-ASSAD a été renversé par une offensive menée par le groupe rebelle islamiste et son homme fort, Abou AL-JOULANI.

En pleine transition politique, l'avenir de la Syrie se redéfinit, entre l'enthousiasme suscité par la fin du régime de Bachar EL-ASSAD et les innombrables crimes dont il est responsable, et l'incertitude d'un pays marqué par plus de dix ans de guerre civile, entouré de puissances en conflit. Le renversement de la dictature des ASSAD s'inscrit en effet dans le cadre de profondes recompositions régionales et internationales. Hugo MICHERON, dans un long entretien sur la signification de ces événements, nous explique que « la fin du régime de Bachar EL-ASSAD signifie certes la fin de l'influence de l'Iran sur le pays, mais aussi la suppression d'un loquet géopolitique sur l'ensemble de la région. La Syrie redevient, comme elle l'a été par le passé, le cœur de la reconfiguration géopolitique en cours au Moyen-Orient, dans un contexte de deuxième guerre froide entre les États-Unis et la Chine ».

<https://legrandcontinent.eu/fr/evenements/comprendre-la-chute-de-bachar-el-assad-et-lavenir-de-la-syrie/>

ABIBA OUATTARA

HOMMAGE AU MINISTRE SIDIKI DIAKITE

Le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité tient à honorer la mémoire d'un homme d'État dont le parcours exemplaire et l'engagement indéfectible ont marqué l'Administration ivoirienne.



Le Ministre Sidiki DIAKITE a consacré plus de 32 ans de sa vie au service de la nation, gravissant tous les échelons de l'administration préfectorale, de sous-préfet à préfet hors grade, avec une rigueur et une détermination exemplaire. Sa carrière a été marquée par l'occupation de nombreux postes clés, dont celui de Préfet du département de Touba de 2007-2010, celui de Préfet de la région des Montagnes et du département de Man. Alors que notre pays est engagé dans le redéploiement de l'administration territoriale dans l'Ouest, il assure avec détermination les missions de coordonnateur de cette opération. Le 02 mai 2011, il sera affecté à Abidjan en tant que Préfet de la région des Lagunes.

Nommé Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité le 19 juillet 2017, Sidiki DIAKITE a été le maître d'œuvre d'importantes réformes sur la sécurité, l'administration préfectorale et l'identification des populations. Serviteur loyal de la Nation, artisan de paix humble et discret, ayant un sens élevé de l'Etat et une grande capacité d'écoute, il reçoit en août 2017, le Prix d'excellence de la meilleure autorité préfectorale.

Deux ans plus tard, précisément le 4 septembre 2019, il devient Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, poursuivant son engagement pour une gouvernance efficace et rapprochée des citoyens. Son parcours au sein du gouvernement s'est distingué par son professionnalisme et sa volonté de servir la Côte d'Ivoire avec dignité. Décédé le 23 octobre 2020, le Ministre Sidiki DIAKITE a été décoré à titre posthume au grade de Commandeur dans l'Ordre national. Aujourd'hui, quatre ans après son départ, nous saluons la mémoire du Ministre Sidiki DIAKITE, artisan du renforcement de la sécurité et de l'Administration publique, grand serviteur de l'État qui a marqué de son empreinte l'histoire récente de la Côte d'Ivoire. Nous adressons nos pensées les plus émues à sa famille et à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

MIRIAME COULIBALY

La santé mentale Une priorité pour la Police Nationale

La santé mentale est un pilier essentiel du bien-être global, reconnue comme une priorité par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) mais également par le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité (MIS). Conscient de l'importance de cet enjeu, le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité à travers la Police Nationale a mis en place une cellule dédiée à la prise en charge de la santé mentale de ses agents. À travers cette initiative, Dr Brou N'Guessan, Médecin Psychiatre et Dr Atsé Joëlle Alina, Médecin Psychiatre Commissaire de Police, nous expliquent les enjeux et les actions mises en œuvre pour préserver la santé mentale au sein des fonctionnaires de Police.



Dr Atsé Joëlle Alina,
Médecin Psychiatre
Commissaire de Police



Dr Brou N'Guessan,
Médecin Psychiatre

Qu'est-ce que la santé mentale ?

La santé mentale est une composante essentielle du bien-être général. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), elle est définie comme « un état de bien-être permettant à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler de manière productive et de contribuer à la communauté. ». Malheureusement, divers facteurs peuvent compromettre cet équilibre : niveau de revenu, environnement social, conditions de travail, éducation, la religion ou encore événements traumatisants.

Les défis psychologiques des agents du MIS

Les agents du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité (MIS) sont confrontés quotidiennement à des situations éprouvantes : gestion des crises, accidents, catastrophes naturelles, violences urbaines, et parfois même la perte de collègues. Ce contexte les expose à un risque élevé de troubles mentaux, parmi lesquels :

Le stress

Véritable fléau, le stress affecte les agents, tant au niveau physique qu'émotionnel. Fatigue chronique, anxiété, troubles de la concentration et maladies cardiovasculaires sont autant de manifestations de ce mal-être. L'intensité des missions, les nouvelles organisations du travail et l'instabilité de l'emploi sont des facteurs aggravants.

Le stress post-traumatique (ESPT)

Après un événement particulièrement traumatisant où la vie est menacée comme un accident grave, une attaque ou la perte d'un collègue, certains agents développent des troubles de stress post-traumatique. Ceux-ci se traduisent par des flashbacks (reviviscence), des conduites d'évitement, des insomnies et une vigilance excessive, entravant leur capacité à reprendre une vie normale.

La dépression

Les agents exposés à des situations difficiles peuvent sombrer dans une dépression, caractérisée par une tristesse persistante, une perte d'intérêt pour leurs activités habituelles et des troubles du sommeil. Ce trouble mental est

l'une des principales causes de handicap dans le monde, et reste étroitement lié au risque de suicide.

Les initiatives du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité (MIS)

Face à ces défis, plusieurs actions concrètes ont été mises en place pour préserver la santé mentale de ses agents :

Prévention et sensibilisation

Depuis trois ans, des cours de santé mentale sont intégrés dans le programme de formation des élèves commissaires, officiers et sous-officiers des écoles de Police. Cette initiative vise à leur donner une base solide sur les notions de troubles mentaux, afin de reconnaître les signes avant-coureurs et à adopter des comportements préventifs adéquats.

Prise en charge curative

En collaboration avec des professionnels de la santé mentale, le Ministère offre un accompagnement médical adapté aux agents en détresse. Des psychiatres interviennent pour diagnostiquer et prescrire des traitements appropriés, en fonction de la pathologie identifiée.

Accompagnement psychologique

Une prise en charge psychothérapeutique est également proposée aux agents souffrant de troubles psychologiques. Des psychologues spécialisés dans le soutien des forces de sécurité accompagnent les agents à travers des séances de thérapie individuelle ou collective, visant à restaurer leur bien-être émotionnel.

Vers une prise de conscience collective

Le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité appelle à une mobilisation de tous les acteurs ; Institutions Publiques, Société Civile et familles pour soutenir ces hommes et femmes qui veillent quotidiennement à la sécurité de la nation. En plaçant le bien-être psychologique de ses agents au cœur de ses priorités, le ministère s'engage dans une démarche proactive et exemplaire, contribuant ainsi à une meilleure résilience de ses forces et, in fine, à la stabilité et à la sécurité du pays. La santé mentale est l'affaire de tous. Préservons-la pour un avenir serein et sécurisé.

ABIBA QUATTARA

Les Prêts en Ligne : une révolution technologique ou un piège pour les internautes ?



notamment celui des services financiers. Parmi ces innovations figurent les services de mobile money, qui incluent désormais des solutions de prêt en ligne accessibles via des applications mobiles, permettant aux utilisateurs d'obtenir rapidement des fonds.

Cependant, en marge des structures agréées par l'État ivoirien pour l'octroi de prêts via mobile money, des applications non réglementées ont émergé sur les réseaux sociaux. Ces plateformes proposent des prêts en ligne sans engagement. Ces prêts, généralement de faible montant (entre 5 000 et 500 000 francs CFA), s'accompagnent de taux d'intérêt pouvant atteindre 70 % à 99 %, et de délais de remboursement très courts. Ces pratiques s'apparentent à des escroqueries visant à piéger les internautes.

Comment fonctionne ce système ?

I- LE MODE D'ACQUISITION DES PRETS EN LIGNE

Le processus semble simple et rapide :

1. L'utilisateur télécharge l'application mobile depuis des plateformes comme le Play Store ou l'App Store ;

2. Il renseigne ses informations personnelles, notamment son nom, prénom, date de naissance, numéro de carte d'identité, et le montant qu'il souhaite emprunter ;

3. Quelques instants plus tard, les fonds sont crédités sur son compte mobile money.

Cette simplicité apparente masque un système intrusif et dangereux.

II- LES DONNEES PERSONNELLES EXPLOITEES PAR CES APPLICATIONS

Lors de l'installation et de l'utilisation de ces applications, les souscripteurs autorisent involontairement et sans prêter attention aux questions de confirmation l'accès à leurs données personnelles. Cela inclut :

- Le répertoire téléphonique complet ;
- Les fichiers et informations confidentielles stockées sur le téléphone (photos, messages, etc.).

Ces données, collectées sans un réel consentement des utilisateurs, sont souvent utilisées à des fins abusives.

III- UN HARCELEMENT ORGANISÉ

Les prêts sont généralement assortis de délais de remboursement courts, variant de 90 à 180 jours, et de taux d'intérêt astronomiques, allant de 70 % à 99 %. Dès le troisième jour après l'octroi du prêt, les utilisateurs commencent à recevoir des notifications insistantes leur demandant de rembourser les fonds ou de payer un forfait pour repousser l'échéance.

En cas de non-paiement :

- Les services de recouvrement contactent les membres du répertoire téléphonique de l'emprunteur pour leur signaler le prêt ;
- Des publications diffamatoires sont diffusées sur les réseaux sociaux, ternissant la réputation de l'utilisateur ;
- Les données personnelles, parfois intimes, sont exploitées pour faire pression ou exercer un chantage.

IV- COMMENT SE PROTÉGER ?

Pour éviter de tomber dans ces pièges, il est essentiel de :

- Ne ni donner son argent, ni s'endetter auprès de structures inconnues dont les représentants légaux sont inconnus ;
- Préférer les institutions financières agréées et présentes sur le sol ivoirien pour toute transaction financière ;
- Se renseigner et sensibiliser ses proches sur les risques associés à ces plateformes frauduleuses.

Si vous êtes victime, n'hésitez pas à contacter la PLCC.

Tel : +225 27 22 48 97 77

Mail : cybercrime@interieur.gouv.ci

Facebook : <https://www.facebook.com/plcc.ditt>

Twitter : <https://x.com/PLCCcybercrime>

TikTok : <https://www.tiktok.com/@plcccybercriminalite>

Chaîne YouTube : <https://youtube.com/@plcccybercriminalite1>

DITT/DAVID KOUAME

LA REDACTION ADMINISTRATIVE

La rédaction administrative est un art particulier (presque réservé) qui s'entend précisément comme l'ensemble des techniques de conception, de formulation et de présentation des documents administratifs dans les formes singulières et à travers un langage particulier et soutenu. Elle est donc une technique spécifique par laquelle les agents de l'Administration rédigent et adressent des correspondances à des destinataires qui peuvent être au sein de la même Administration ou en dehors de celle-ci.



Quelles sont les particularités de la rédaction administrative ?

Les particularités de la rédaction administrative :

- Une manifestation de l'autorité et de l'impartialité de l'Administration dans la défense de l'intérêt général et le règlement des conflits sociaux ;
- Une corrélation entre différents types de documents, expressions particulières et circonstances ;
- Une accessibilité des usagers à tous les documents administratifs ;
- Une simplicité du langage débarrassé de toutes fioritures, peu sujet à interprétation et donc peu susceptible de polémique.

Il convient également de souligner que la rédaction administrative ne diffère de la rédaction classique que par le choix de certaines expressions, de certaines formules et de certaines règles de présentation.

De la notion de service public, d'intérêt général, et de celle de puissance publique découlent sept principes généraux (certains en comptent 8, avec la notion d'adaptabilité). Bien que le style administratif s'adapte en permanence, notamment aux avancées de la communication digitale, il continue d'obéir à ces principes. Quels sont-ils ?

Les 7 principes généraux de la rédaction administrative

Nous pouvons compter :

Principe 1 : l'obligation de réponse

Il découle de l'obligation de continuité du service public. Toute demande écrite doit obtenir une réponse dans un délai convenable. L'administration, ses représentants, peuvent se voir sanctionner s'ils ne répondent pas ou s'ils répondent trop tardivement. Il y a de toutes façons des conséquences à une non-réponse : un silence gardé durant deux mois sur une demande entraîne une décision d'acceptation. Cette règle du « SVA » (Silence Vaut Acceptation) comporte néanmoins quelques exceptions, dont on peut facilement trouver la liste sur Internet.

Principe 2 : la neutralité

L'égalité des citoyens devant le service public se manifeste par cette nécessaire objectivité. Les agents du service public sont tenus de respecter l'intérêt général et non l'intérêt particulier. Ils doivent se montrer désintéressés et impartiaux, de même qu'ils doivent respecter la laïcité, c'est-à-dire la non-intrusion de la religion dans ses affaires. Et a fortiori, vous devez surtout éviter toute discrimination, de quelque nature qu'elle soit, tout comme les traitements de faveur.

Principe 3 : la responsabilité

Par tout acte écrit, l'État engage sa responsabilité. S'il y a une faute, s'il y a un risque ou s'il y a une rupture d'égalité, l'administration en question peut se voir condamner pour « faute de service », et l'agent lui aussi pour « faute personnelle ». Ce principe se traduit dans la rédaction administrative essentiellement par l'usage du « Je » et la présence d'une signature. L'agent rédacteur assume les propos qu'il écrit au nom de son administration. Jamais d'anonymat !

Principe 4 : la précision

Quelle que soit la personne à qui on s'adresse, on ne doit laisser aucun champ libre à l'interprétation. On ne doit pas non plus déformer le contenu ou l'esprit des lois que l'Administration est chargée de faire respecter. On doit donner en une seule fois toutes les informations strictement nécessaires à l'application des actions demandées à notre destinataire, notamment les dates et les adresses précises. Cela joue aussi, bien sûr, sur le vocabulaire employé, qui doit être parfaitement adapté et univoque.

Principe 5 : la politesse

En tant que représentants de l'État, on doit en toute occasion rester dignes et courtois. À l'écrit, on ne voit pas son interlocuteur et il peut être tentant parfois de laisser paraître, à travers l'usage de certains mots, des émotions violentes, des propos vexants. Évitions-les ! Il faut se montrer à l'écoute, et même se mettre à la place de son destinataire. Quelquefois des euphémismes permettent d'atténuer favorablement des idées désagréables à lire. Et la présence d'une formule de politesse finale ne suffira pas à montrer à elle seule votre courtoisie et votre juste considération.

Principe 6 : la réserve

Le principe de responsabilité réduit considérablement votre droit à l'erreur. Vous devez donc présenter comme vrais des faits, des informations, dont vous aurez vous-même pris le soin de vérifier l'authenticité et la source. Si ce n'est pas possible, il faut émettre une réserve, soit en utilisant le conditionnel, soit en nuancant votre degré de certitude par une expression comme « Sans préjuger de », « Sous réserve que », « Il me semble que », « Sauf erreur de ma part » ...

Principe 7 : la reconnaissance de la hiérarchie

L'Administration est une vaste structure pyramidale où les fonctionnaires, classés selon des catégories A, B et C, n'ont pas les mêmes pouvoirs et rôles. De ces différences découlent l'emploi à l'écrit de certaines formules marquant, d'un côté, la déférence et l'obligance (d'un subalterne à un supérieur), de l'autre, une autorité bienveillante (du supérieur au subalterne). En gros, « le subordonné propose, le supérieur dispose ». Cette reconnaissance de la hiérarchie se manifeste aussi par la nécessaire précision de la voie hiérarchique dans les lettres. Et c'est la mention « Sous couvert de » qui permet d'indiquer les différents passages du document auprès des autorités concernées.

Sources : <https://www.linkedin.com/pulse/les-7-principes-de-base-%C3%A0-respecter-dans-%C3%A9crits-ni-colas-bonnefoix-/>

[file:///C:/Users/LENOVO/Downloads/SUPPORT_DE_COURS_REDACTION_ADMINISTRATIVE%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/LENOVO/Downloads/SUPPORT_DE_COURS_REDACTION_ADMINISTRATIVE%20(1).pdf)

MIRIAME COULIBALY

L'INSPECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION DE FRANCE Une institution centenaire au service de l'État



À l'occasion de la première édition des Journées de l'Inspection Générale des Services de l'Administration du Territoire (JIGAT), qui s'est tenue les 13 et 14 décembre 2024 à Port-Bouët, Madame Anne CORNET, Préfète et Inspectrice Générale de l'Administration du Ministère de l'Intérieur français, a bien voulu partager son expertise avec les participants. Elle a profité de cette opportunité pour présenter l'institution qu'elle dirige. Découvrons ensemble l'Inspection Générale de l'Administration (IGA) français. **L'Inspection Générale de l'Administration (IGA) trouve son origine dans la création, en 1901, de l'Inspection Générale des Services Administratifs (IGSA). Initialement chargée de missions administratives et sanitaires, cette institution évolue en 1948 pour devenir l'IGA, recentrée sur les activités du Ministère de l'Intérieur français. Depuis, ses missions et son statut ont régulièrement été réformés, notamment en 1981 et plus récemment en 2022, pour renforcer son rôle d'inspection interministérielle de haut niveau.**

Une expertise interministérielle au cœur de l'action publique

Composée d'inspecteurs et d'inspecteurs généraux issus des trois fonctions publiques, l'IGA intervient à la demande du Premier Ministre ou de divers membres du

Gouvernement, notamment ceux en charge des collectivités territoriales, des outre-mer ou de la fonction publique. Près de la moitié de ses missions sont réalisées en collaboration avec d'autres inspections (IGF, IGAS, etc.), et elle joue un rôle clé dans l'inspection des services de renseignement (ISR).

Sous l'autorité directe du Ministère de l'Intérieur Français

L'IGA, placée sous l'autorité directe du Ministre de l'Intérieur de France, supervise les services centraux et déconcentrés relevant de ce ministère, ainsi que leurs opérateurs. Ses missions incluent l'évaluation des politiques publiques, l'audit interne, l'appui aux services, les enquêtes administratives.

Des profils variés

L'IGA regroupe une diversité de compétences, avec en son sein d'anciens préfets, des généraux de gendarmerie, des contrôleurs généraux des sapeurs-pompiers, des administrateurs territoriaux et des cadres supérieurs de la fonction publique hospitalière.

L'IGA en chiffres

En 2023, l'IGA comptait 72 inspecteurs en poste et 43 membres détachés. En cette même année, l'IGA a réalisé 112 rapports et 106 missions, dont 54 en collaboration interministérielle. Ses interventions couvrent un large pan, allant de l'évaluation des politiques publiques (38 % des missions) à l'appui parlementaire (5 %). L'expertise de l'IGA s'étend à des secteurs variés tels que la gestion des collectivités territoriales (22 %), la sécurité civile et la gestion des crises (17 %), la fonction publique et les ressources humaines (14 %), la sécurité intérieure (14%) et les libertés publiques (13 %).

Exemples marquants de missions

Entre 2020 et 2023, l'IGA a notamment évalué la planification du dispositif de sécurité pour les Jeux olympiques et paralympiques de 2024. Conduit des audits sur les mobilités et les besoins en logements pour ces mêmes événements. Réalisé un bilan d'étape sur le déploiement des contrats de relance et de transition éco-

logique.

Une méthodologie rigoureuse

Pour garantir l'efficacité de ses missions, l'IGA s'appuie sur des méthodes éprouvées : Rapports détaillés incluant synthèse et recommandations. Auditions approfondies de tous les acteurs concernés, de l'agent opérationnel aux responsables hiérarchiques. Collecte rigoureuse de documents et d'informations. Contrôle qualité avec triple relecture systématique.

Une institution guidée par des principes déontologiques

L'indépendance et l'intégrité sont au cœur des valeurs de l'IGA. Sa charte de déontologie, signée par tous les membres, garantit une transparence et une impartialité dans l'exercice des missions. Chaque agent est également soumis à une déclaration d'intérêts, assurant une éthique irréprochable.

MIRIAME COULIBALY

Accident Vasculaire Cérébral

RECONNAÎTRE, AGIR, ET SAUVER DES VIES

LES SIGNES ET SYMPTÔMES DE L'AVC



V ISAGE PARALYSE



I MPOSSIBLE DE BOUGER UN MEMBRE



T ROUBLE DE LA PAROLE



E VITER LE PIRE EN COMPOSANT LE 15



Un accident vasculaire cérébral (AVC), est une urgence médicale qui nécessite une intervention rapide. Il se manifeste par une perte soudaine d'une ou plusieurs fonctions du cerveau, causée par un arrêt brutal de la circulation sanguine ou par une hémorragie dans le cerveau. Mais également, par une déformation de la bouche, une faiblesse ou un engourdissement soudain d'un seul côté du visage, la lèvre tombante d'un côté, une perte de force ou un engourdissement du bras ou d'une jambe, une difficulté d'élocution ou de compréhension.

Il existe trois principaux types d'AVC :

1. L'AVC ischémique (80 % des cas) : Une artère du cerveau est obstruée par un caillot, interrompant l'apport en oxygène et en nutriments. Cette forme est souvent précédée d'un accident ischémique transitoire (AIT), un épisode bref mais sérieux.

2. L'AVC hémorragique (15 % des cas) : Une artère se rompt, provoquant un hématome qui détruit les tissus cérébraux voisins.

3. L'hémorragie méningée (5 % des cas) : La rupture d'un anévrisme dans les enveloppes du cerveau entraîne une inondation sanguine dans les méninges, souvent accompagnée d'un mal de tête soudain et intense.

Que faire avant l'arrivée des secours ?

Voici les gestes qui peuvent sauver des vies :

- Installer la personne : Asseyez-la ou allongez-la pour assurer son confort. Si elle présente des troubles de conscience, mettez-la en position latérale de sécurité ;
- Noter l'heure : Notez précisément l'heure des premiers symptômes. Cette information est capitale pour décider des traitements ;
- Rassembler les documents médicaux : Préparez les ordonnances et les résultats d'exams récents pour aider les secours à établir un diagnostic rapide ;
- Ne rien donner : Ne faites ni manger, ni boire la personne, et évitez de lui administrer tout médicament ;
- Rassurer : Parlez calmement à la victime pour la tranquilliser en lui assurant que les secours sont en route.

Un appel à la vigilance

L'accident vasculaire cérébral peut toucher n'importe qui, et à tout moment. Une prise en charge immédiate et les bons gestes peuvent réduire les séquelles et sauver des vies. Il est donc essentiel de reconnaître les symptômes rapidement et d'agir sans attendre.

<https://www.ameli.fr/assure/sante/urgence/pathologies/avc>

ABIBA OUATTARA

BON À SAVOIR



RETARD DE PRODUCTION

La demande de CNI ne découle pas à sa production systématique. L'ONECI procède à la vérification des documents fournis par le demandeur.

En fonction des différents cas de figure, l'ONECI est amené à :

- ❑ Vérifier l'existence de l'extrait d'acte de naissance fourni par le demandeur, dans le registre d'état civil de la conscription mentionnée sur le document et de voir si les informations y sont retranscrites.
- ❑ Rattacher le pétitionnaire au centre d'état civil en fonction de la localité de naissance.
- ❑ Vérifier que l'extrait d'acte de naissance fourni par le demandeur de CNI appartient à une et une seule personne.
- ❑ Vérifier que le demandeur n'est pas inscrit dans les registres de plusieurs centres d'état civil.
- ❑ Vérifier, auprès du tribunal, l'authenticité du certificat de nationalité fourni
- ❑ Procéder au recoupage d'information pour avoir des données exactes sur les demandeurs.
- ❑ Vérifier l'authenticité des références de la CNI ou des documents qui ont servi à établir le Certificat de Nationalité.

Que pensez-vous de l'organisation des Samedis du MIS ?

Les samedis du MIS, une initiative du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, pilotée par la Direction des Ressources Humaines, se veut une tribune d'expression sportive pour l'ensemble des personnels du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité et toute autre personne qui voudraient partager un moment dédié au sport et à la convivialité entre la hiérarchie et les administrés et entre administrés également, et qui auront ainsi un cadre pour échanger un sourire, une poignée de main et bien d'autres choses en dehors du cadre professionnel. Cette activité qui se déroule les samedis, de 6h30 à 8h30, se tient une fois le mois, et est composé de trois (3) temps forts, à savoir des exercices d'échauffements et d'étirements, une marche et le fitness. 9 décembre 2023 – 7 décembre 2024, un an après son institution, voici ce qu'en pensent les agents.



ZA

J'ai adopté ce rendez-vous mensuel car c'est une bonne initiative de la part du Ministère. Effectivement, quand on voit aujourd'hui les dégâts causés par le manque d'activités sportives au sein de nos populations, on ne peut qu'applaudir l'institution des samedis du MIS. Alors, j'invite tous nos responsables, collègues et collaborateurs à se l'approprier.

JK

Je suis d'accord avec cette initiative, sauf que le jour de la tenue de l'activité me décourage. Quand je pense que je dois quitter mon domicile un samedi matin de bonne heure, comme les jours de service, pour aller faire du sport, sans être transporté et sans aucune autre mesure d'accompagnement, hormis l'eau qui nous est servie, c'est décourageant et contraignant. Après chaque séance, on pourrait organiser un vrai cocktail de sorte que ce soit de réels moments de convivialité partagés après l'exercice sportif.

DL

C'est une belle initiative, cependant, elle ne rencontre pas grand engouement. Observez bien, si l'on retire les élèves policiers réquisitionnés qui constituent l'essentiel des participants, il n'y aurait presque plus personne.

Tous les personnels du ministère devraient être mobilisés pour y prendre part et surtout ceux du cabinet qui ne viennent que quand le Ministre est présent ! Si on veut qu'il y ait plus d'engouement, on devrait impliquer les responsables de services, afin qu'ils mobilisent leurs agents.

SA

J'apprécie cette belle initiative qui nous permet de nous retrouver dans un cadre autre que celui du travail. Aussi, j'avais un souci avec le trajet à parcourir, vu qu'on venait de loin et qu'on parcourait moins de 5 km de marche, mais Dieu merci, la distance a été revue à 9 km, pour le grand bonheur de tous.

YF

J'avais un véritable problème avec le délai d'information, recevoir l'invitation à la veille (vendredi) ou le mercredi, c'était trop limite, avec nos plannings du week-end qu'on devait ajuster à la dernière minute.

Mais ce n'est qu'un lointain souvenir, car pour l'édition de décembre, des efforts ont été faits pour qu'on ait l'information plus de dix jours avant la date de l'activité.

PG

Je me demande pourquoi ne pas l'organiser de façon trimestrielle et se donner une demi-journée avec un chapelet d'activités sportives et récréatives et pourquoi ne pas organiser au cours de cette journée un tournoi de foot entre les directions et services du MIS.

SV

Les Samedis du MIS est une très bonne initiative. Cependant, je souhaiterais, si cela est possible, qu'on en fasse une organisation tournante au sein des directions générales du MIS qui ont de l'espace sur leur site pour accueillir l'activité. De cette manière, on participera à favoriser le contact des agents du ministère avec les structures sous-toutelles.

DAVID KOUAMÉ

A la découverte de L'Indénié-Djuablin



Un joyau culturel et économique de la Côte d'Ivoire

Située à l'est de la Côte d'Ivoire, dans le district de la Comoé, la région de l'Indénié-Djuablin s'étend sur une superficie de 6 919 km². Bordée au nord par le Gontougo, au sud par les régions de la Mé et du Moronou, à l'ouest par l'Iffou, et à l'est par le Ghana, elle incarne un carrefour stratégique et historique. Son chef-lieu, Abengourou, est le cœur vibrant d'une région dynamique qui abrite également des villes majeures comme Agnibilékrou, Bettié, et Niablé. En 2021, l'Indénié-Djuablin comptait une population estimée à 716 443 habitants, composée d'un riche melting-pot de communautés : Agni-Ndénian, Agni-Djuablinet, Agny-Abbey, allochtones (Baoulé, Senoufo, Lobi, etc.) et allogènes Burkinabé.

Un héritage historique remarquable

L'Indénié-Djuablin est le fruit de la fusion de deux royaumes historiques : l'Indénié et le Djuablin. Le royaume de l'Indénié, réparti sur six cantons (Aniassué, Amélékia, Niablé, Bettié, Zaranou, et Yakassé-Féyassé), coexiste harmonieusement avec celui du Djuablin, composé des cantons Djablin et Abbey, avec pour siège Agnibilékrou. Cet héritage royal se reflète encore dans les traditions et les rites qui ponctuent la vie culturelle de la région.

Une économie portée par l'agriculture

L'économie de l'Indénié-Djuablin repose essentiellement sur l'agriculture. Les cultures du cacao, du palmier, de la banane plantain, de l'igname, du riz, du manioc, des légumes, et des agrumes sont au cœur de la prospérité régionale. Les terres fertiles de la région offrent une grande diversité de produits fruitiers et maraîchers, faisant de l'agriculture un pilier essentiel du développement local.



Un trésor touristique et culturel

Le tourisme culturel s'impose comme l'un des atouts majeurs de la région. Les visiteurs peuvent découvrir un patrimoine riche à travers des sites emblématiques tels que le Palais royal d'Abengourou, un édifice impressionnant abritant un musée dédié aux rois locaux et aux traditions Agni, ou encore le Crama d'Abengourou, un conservatoire des arts et métiers. Les amateurs de nature ne manqueront pas le parc aux hippopotames d'Aniassué, offrant une rencontre inédite avec la faune locale.

La danse du tambour parleur « Kinyankpli », utilisée

pour annoncer des événements royaux, est un symbole fort du dynamisme culturel de la région, tout comme la célèbre fête de l'igname, célébrée par les ethnies Akan pour honorer cette racine sacrée. Le monastère des Komians d'Aniassué, où sont formées des jeunes filles aux métiers de prêtresses, est également un lieu de grande spiritualité. Les musées Charles Bieth, Jean-Marie Adé Adiaffi, et le Musée Binger à Zaranou sont des lieux incontournables pour les amateurs d'histoire et de culture.



L'Indénié-Djuablin, une culture vivante et savoureuse

Enfin, la région se distingue par son art culinaire unique. La sauce « Assiaploua », à base de pistache et souvent accompagnée d'escargots, est un véritable délice local, servi avec du foutou de banane ou de l'igname. Cette spécialité reflète l'identité et la créativité de la culture Agni-N'dénian et Djuablin.

L'Indénié-Djuablin incarne donc une région où se mêlent tradition royale, richesses naturelles et créativité culinaire, faisant d'elle une destination incontournable pour les amateurs de culture, d'histoire, et d'authenticité.



Cartographie des services du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité

Les services du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité dans l'Indénié-Djuablin travaillent en synergie pour garantir la sécurité des populations, assurer une gestion administrative efficace, et renforcer les capacités de protection civile. Ainsi, l'Indénié-Djuablin comprend :



- 146 villages ;
- 3 départements : Abengourou, Agnibilékrou et Bettié ;
- 1 Préfecture : Préfecture d'Agnibilékrou
- 14 sous-préfectures : Abengourou, Amélékia, Aniassué, Ebilassokro, Niablé, Yakassé-Féyassé, Zaranou, Agnibilékrou, Akoboissué, Damé, Duffrebo, Tanguelan, Bettié, Diamarakro



- 04 commissariats :

Agnibilékrou,

Niablé,

Abengourou 1

Abengourou 2



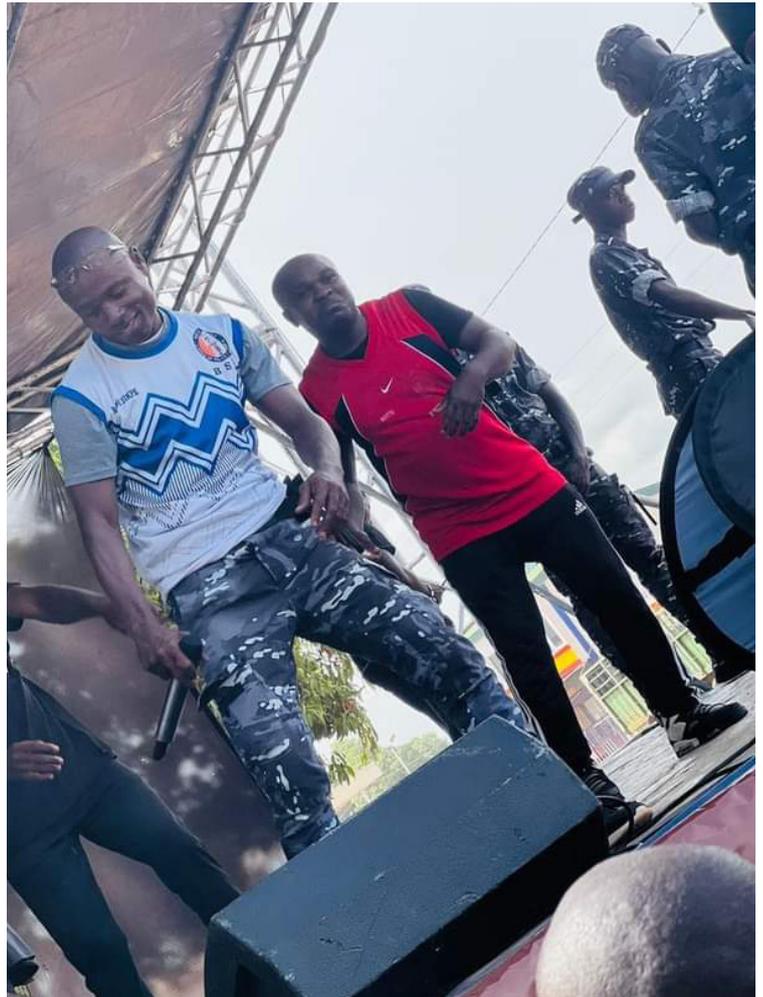
- 1 centre de protection civile :

Abengourou

Mono Zikpè

Quand le zouglou rencontre l'uniforme.

Au cœur de l'École de Police de Korhogo, le sergent-chef Ourigou Abredji Bernard, promotion 2007/2008, a su conjuguer sa vocation de policier et sa passion pour la musique. En service comme encadreur formateur, il est non seulement moniteur de sport, mais dispense également des cours de maintien de l'ordre aux futurs policiers. Cependant, dès qu'il quitte l'uniforme, c'est sous le nom de scène de Mono Zikpè qu'il se révèle au public.



Artiste zouglou atypique, Mono Zikpè a su créer un style unique, qu'il nomme zouglou militarisé. Ce style est un savant mélange entre les rythmes du zouglou traditionnel et les chants militaires, apportant une touche originale et engagée à ce genre musical emblématique de la Côte d'Ivoire. À travers ses textes, Mono Zikpè encourage l'épanouissement des forces de sécurité et promeut les valeurs de l'armée ivoirienne. Son art devient ainsi un trait d'union entre la population et les forces de l'ordre, inspirant le respect et l'admiration des citoyens pour les hommes en uniforme. Sa carrière musicale a débuté avec l'album MP3 Mono en 2013, suivi en 2019 de Maman mon trésor. Depuis,

l'artiste a multiplié les singles tels que Kafolo, Espoir, J'aime Korhogo, Adja, et plus récemment Kélékélé, qui témoignent tous de son talent et de son amour pour la Côte d'Ivoire.

Et l'aventure continue ! Actuellement, Mono Zikpè travaille sur un nouveau single intitulé Non à la drogue en milieu scolaire, qui sera lancé en fin d'année. Avec ce morceau, il lance un vibrant appel à la jeunesse, en particulier aux élèves et étudiants, pour les sensibiliser aux dangers de la drogue. Fidèle à son engagement social, Mono Zikpè prouve une fois de plus que son art est au service de la nation. Mono Zikpè incarne ainsi l'image d'un policier-artiste, dévoué à la fois

à sa mission et à son public. Avec sa voix et son uniforme, il réussit à toucher les cœurs, rappelant que les hommes en armes sont aussi porteurs de culture et de paix. Les chansons de Mono Zikpè sont disponibles en téléchargement sur les principales plateformes de téléchargement, via sa chaîne YouTube Mono Zikpè : <https://www.youtube.com/@monozikpe1212> et son compte TikTok : https://www.tiktok.com/@monozikpe/video/7428115860537068806?t=8qqWcwSA897&_r. Son nouvel album, actuellement en préparation, sera prochainement mis en vente, avec les lieux de distribution qui seront annoncés sous peu.

VENANCE KOUAME/MIRIAME
COULIBALY



ALPAGE

ALPES

ALPINISME

ALTITUDE

ANDES

APLOMB

ARMOR

ASCENSION

CHALET

DÉGEL

ESCALADE

EVEREST

FORÊT

HIMALAYA

GLACIER

MASSIF

PISTE

RANDONNÉE

RAQUETTES

REMONTÉE

ROCHEUSES

SIERRA

SOMMET

TÉLÉPHÉRIQUE